REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-SEPTIÈME ANNÉE

OCTOBRE - DÉCEMBRE 1953

SOMMAIRE

Deux Ministres et un Consul : Le Comte Molé, le Duc de Broglie et Stendhal .... François MICHEL.

Les Turcs à Constantinople du Ve au XVe siècle .... RESIT SAFFET ATABINEN.

A propos de la confession d'un vieux diplomate.

(Suite du sommaire au verso)

PARIS

EDITIONS A. PEDONE

Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats

13, Rue Soufflot, 13

Droits de reproduction et de traduction réservés

1953

SOMMAIRE (*suite*)

COMPTES RENDUS

Pages

Germaine GUILLAUME : *Le Louvre, Dépôt des Archives des Affaires Etrangères (1710-1763)* (René DOLLOT) 366

Anton ZISCHKA : *Afrique, complément de l'Europe,* trad. de l'allemand par Christine CROIZARD. Laffont, éd. 1952, 287 p. 367

Jean-Alexis NÉRET : *Le Téméraire : Charles de Bourgogne.* Amiot-Dumont, éd. 1952, 311 p. 367

XVIIe et XVIIIe siècles (René DOLLOT) 367

RESIT SAFFET ATABINEN : *Les apports turcs dans le peuplement et la civilisation de l'Europe orientale,* Galata, Istanbul, 1952 (R. ROUX) 370

Prince Jean-Engelbert D'ARENBERG : *Les Princes du Saint-Empire à l'époque napoléonienne,* Louvain, Nauwelaerts, 1951, in-8° de XVII-250 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut). 372

Raymonde BESSARD : *La vie privée de Marie-Louise,* Paris, Hachette, 1953, in-12 de 270 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut) 375

A History of France by Lucien Romier, translated and completed by A.L. ROWSE, London, Macmillan and Co, 1953, XV-487 p., 30 shillings (André ARTONNE) 377

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 2.200 francs) ; (Etranger : 2.500 francs), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris, 5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

DEUX MINISTRES ET UN CONSUL

LE COMTE MOLÉ, LE DUC DE BROGLIE ET STENDHAL

Il est admis et d'ailleurs indéniable que, parmi les neuf ministres des Affaires Etrangères qui se sont succédés sous la monarchie de Juillet (1) et qui, tous, ont eu sous leurs ordres le consul Beyle, c'est le comte Molé qui s'est montré le plus « efficace » en sa faveur. D'abord, au cours de son premier et bref passage au ministère, Molé a ouvert à Stendhal la carrière consulaire. Ensuite, six ans plus tard, c'est encore lui qui a procuré à l'« ennuyé » de Civita-Vecchia la grâce exceptionnelle d'un congé prolongé trois années durant.

Nous savons, au surplus, de quelles intercessions amicales, celles de Sarah de Tracy, de Domenico di Fiore, Henri Beyle a bénéficié auprès du comte Molé. Il ne paraît pas démontré, cependant, qu'il ait jamais existé entre le ministre et le consul une authentique réciprocité de sympathie. Ni la reconnaissance — si légitime — dont Stendhal a toujours témoigné pour le comte (2), ni les rencontres, peut-être fréquentes, des deux hommes, ne fût-ce que dans le cabinet du ministre ou le salon de Mme de Castellane, ne me semblent raisons suffisantes pour

(1) Neuf ministres mais douze ministères, Molé, Broglie et Thiers ayant chacun détenu le portefeuille deux fois.

(2) On sait notamment que dès l'achat du buste de Tibère en marbre auquel il attachait tant de prix, il rédigea un testament pour le léguer à Molé (18 janvier 32). Il répètera ce legs dans tous ses testaments et finira par faire don du buste de son vivant. On le voit encore au château de Champlâtreux.

admettre pareille sympathie. J'aperçois en revanche des raisons « contre ». On ne s'étonnera pas si je les trouve exclusivement dans les écrits de Stendhal qui n'ont reçu de publicité que posthume. Il ne me paraît pas sans intérêt d'en citer ici quelques fragments.

Et d'abord, quand Stendhal écrit dans *Henri Brulard :* « je fus nommé Consul à Trieste par M. Molé que je n'avais jamais vu », il nous trompe car il est peu vraisemblable qu'il se trompe. Il avait noté en effet dans son *Journal*, le 1er décembre 1810 (il était auditeur depuis quatre mois), la « figure faible du comte Molé » rencontré chez Cambacérès. Une quinzaine plus tard, dans une revue au vitriol des « grands » de la cour, il enregistrait le jugement de son ami Pépin de Bellisle : « Ignorance et faiblesse ridicule du comte M... », et nous sommes autorisés à penser que cette initiale représente Molé, quand nous lisons à la page suivante : « Mille et mille nouvelles raisons de croire que tous les hommes à réputation en administration sont des niais sans force et sans suite, comme le comte Molé » (3).

Les années passent, sans relever sensiblement la « cote » de Molé dans l'esprit de Henri Beyle. Ecrivant en 1817 et 1818 cette ébauche qui aurait dû être une *Vie de Napoléon*, le futur consul parle de ces hommes appelés au Conseil d'Etat par Bonaparte et qui « bien loin d'être des enfants de la Révolution, n'avaient acquis dans les préfectures que l'habitude d'une servilité outrée et d'un respect aveugle pour les ministres ». Et il inscrit, à titre d'exemples, en marge de son manuscrit, le nom de Molé accolé à ceux de trois autres conseillers d'Etat qu'il a déjà qualifiés ailleurs de « serviles » (4).

Quand il écrit à son ami Mareste à la fin d'octobre 1817 que leur compatriote Michoud, conseiller à la Cour de Grenoble, est « un homme dans le genre de Molé, probe et intrépide », ne nous

(3) Cf. *Journal* (Edition du *Divan*), t. IV, pp. 33, 46. Les extraits de la *Correspondance* que j'utiliserai dans le présent travail proviennent aussi de l'Edition du *Divan*, mais je ne fournirai pas toujours les références : la date suffira.

(4) *Vie de Napoléon* (Le Divan), p. 194.

y trompons pas ! (5) C'est de l'illustre ancêtre, le Premier Président sous Louis XIV, qu'il s'agit et non du ministre que Louis XVIII vient de nommer à la Marine. En revanche, c'est bien de ce dernier qu'il écrira un an plus tard : « Mais le Molé est trop sot » (6).

A moins que l'on ne veuille à toute force « béatifier » Stendhal, il n'est pas interdit de voir dans ces imputations de sottise et de servilisme à l'adresse de Molé les inspirations d'une amertume, après tout fort humaine. Que l'on pense au misérable demi-solde qu'était alors Henri Beyle, à l'auditeur médiocre et attardé qu'il avait été, et à la comparaison qu'il ne pouvait s'empêcher de faire avec la fulgurante ascension de Molé s'élevant en quelque sept années de la banquette de l'auditeur au fauteuil du Grand-Juge. Ne lisons-nous pas ,au surplus, dans le manuscrit sur Napoléon déjà cité : « ...il n'était pas d'auditeur qui ne voulût devenir ministre », et en marge, comme si le lecteur de 1818 pouvait ne pas deviner : « A l'exemple de M. Molé » (7).

Je tiens encore pour fort possible, sinon pour certain — et cette fois à l'honneur de Henri Beyle — qu'un tout autre sentiment ait, parallèlement à l'envie amère, dicté les appréciations méprisantes que l'on a lues plus haut. Je pense à la condamnation du maréchal Ney, mais j'y reviendrai plus explicitement à propos du duc de Broglie, car mon enquête sur la « sympathie » de Stendhal pour la Comte Molé ne s'achève pas, comme on pourrait le croire, avec la nomination au consulat de Trieste.

Certes, dès lors, comme je l'ai dit plus haut, il est « pénétré de reconnaissance qu'on le trouve bon encore à quelque chose » (8), et il multiplie les expressions *ostensibles* de cette reconnaissance, notamment quand il écrit à son ami di Fiore, son très efficace protecteur auprès de Molé. « N'oubliez pas — dit-il le 28 juillet 32 au Napolitain — quand votre sagacité en trouvera le joint, de

(5) N'en déplaise à l'auteur de la *Table des noms cités* de l'Edition du *Divan*.

(6) *Correspondance,* v. 207. Lettre à Mareste (11-12-18). Molé est ministre de la Marine depuis septembre 1817.

(7) *Vie de Napoléon,* p. 203.

(8) Dossier personnel de H. Beyle, Archives des A.E. Lettre à Molé du 25-8-30, reproduite dans la *Correspondance,* t. VI, p. 311.

parler de ma reconnaissance à M. Dijon (9). Quand je compare sa bonté à la méchanceté de ..., je sens des transports de bienveillance pour le premier ». Nous ignorons quel nom le premier éditeur de cette lettre a laissé en blanc, et notre choix entre Guizot, Sébastiani et d'Argout (10) n'est pas absolument fixé par le fait que Beyle, mais trois ans plus tard, écrit au même di Fiore : « Quelle différence de M. Dijon à d'Argout... ».

Très vite aussi, Stendhal songe à matérialiser sa gratitude en offrant au comte Molé le buste de Tibère qu'il a découvert — du moins le croit-il ? — dans une fouille à Miseno, près du cap fameux. Il songe à ce don dès le lendemain de sa découverte. Il aura l'élégance d'envoyer d'abord un simple moulage du buste, probablement en 1834, alors que Molé n'est pas encore « à cheval », c'est-à-dire au pouvoir (11), et il n'offrira l'original qu'en 1839, après la chute de son protecteur.

Mais, de la reconnaissance indiscutable à la sympathie authentique, il y a loin et il est clair que pour Henri Beyle, le comte « Dijon » n'est qu'une sorte de paratonnerre contre la malignité des « Komis » de la rue des Capucines. C'est aussi un si généreux dispensateur de congés que Stendhal, en avril 41, cherchant à se rétablir après sa première apoplexie, écrira à di Fiore : « La meilleure drogue serait celle de M. Dijon ».

On ne perçoit guère la chaleur du cœur, en effet, dans ces lignes à ce même di Fiore, du 16 août 35 : « J'ai envoyé six de mes pages à M. Dijon ; j'ai parlé avec la même sincérité qu'à vous ; le ton de sa lettre semblait m'y autoriser. Mais les âmes qui ont des hôtels sont comme le marbre de la porte, très polies et très froides » (12). Au surplus, et pour ce qui est des senti-

(9) On sait que Stendhal déguisait souvent Molé en « M. Dijon », particulièrement quand il en écrivait à son ami di Fiore, lequel, interné politique en Côte-d'Or, s'était alors lié avec le préfet chargé de le surveiller (!) et devint son ami, tout au moins son protégé. Ce préfet de *Dijon* était précisément Molé.

(10) Guizot, comme ministre de l'Intérieur, avait refusé une préfecture à H. Beyle parce que celui-ci avait trop d'esprit. Sébastiani avait transféré le consul de Trieste à Civita-Vecchia où le traitement était inférieur d'un tiers. Quant à d'Argout, il ne montrait aucun empressement à faire donner la croix à son ancien camarade.

(11) Cf. *Correspondance*, t. IX, pp. 124-125. Lettre à R. Colomb du 21-3-35.

(12) *Corresp.*, t. IX, p. 273. Nous ignorons tout de cet échange de lettres entre Molé et Stendhal. Il est peu probable qu'il se soit répété souvent.

ments, nous ne pouvons nous tromper à deux confidences explicites dans le manuscrit de *Henri Brulard*. La première est relativement bénigne : « Je suis toujours émerveillé d'avoir pu plaire à des gens tels que M. Lémo ». Mais que dire de la seconde ! Stendhal vient de décerner l'épithète d'« infâme » à certains pairs de France, et il ajoute : « Et M. d'Houdetot ! et Dijon ! Je dirais comme Julien : Canaille ! Canaille ! Canaille ! » (13). N'oublions pas que *Brulard* était réservé par testament à une publication d'outre-tombe !

Sur un point cependant — mais il ne s'agit plus ici de sentiments — on pourrait croire que Stendhal a voulu rendre à Molé un hommage sincère encore que posthume. En mars 1836, en effet, toujours dans le secret de *Henri Brulard*, il désigne les membres d'une *société* idéale, sorte d'académie de douze membres, qui serait plus *intelligente* que La Bruyère et se réunirait chez Mme de Castellane. On ne saurait évidemment considérer comme un *classement* l'ordre dans lequel il inscrit ses élus. Il est clair qu'il n'est point médité : la plume obéit à un rapide « tour d'horizon » de la mémoire. Il est même probable qu'il y a eu un effort pour ajouter Villemain, douzième et dernier. Tout en prenant la chose ainsi, il faut bien noter que, si Mérimée vient en première ligne dans la liste, Molé suit immédiatement après, devant Koreff et Stendhal lui-même (14). Voilà qui est bien, mais qui s'explique mal, si l'on remarque, un an plus trd, cette note marginale sur le manuscrit des *Mémoires sur Napoléon* : « ...M. Dijon fort poli, mais je ne lui ai jamais entendu rien dire de remarquable... » (15). On en est ainsi réduit à se demander si Stendhal n'a pas inscrit Molé dans sa virtuelle académie d'esprit, pour la simple et seule raison qu'il situe les réunions de celle-ci... dans le salon de Mme de Castellane ?

Ne prenons pas non plus comme venu du fond du cœur le témoignage, public cette fois, que le consul, sous son vain pseudonyme, adresse à son ministre dans les *Mémoires d'un touriste*. Le touriste visite Dijon et fait un vif éloge de Riouffe, préfet de

(13) *Henry Brulard*, édition H. Martineau (1949), pp. 164 et 276.
(14) *Loc. cit.*, p. 458.
(15) *Mél. Intimes et Marg.*, II, p. 20.

la Côte-d'Or, et qui « n'avait jamais été ni grave, ni empesé, ni hypocrite », et il ajoute : « Dijon a été heureuse en préfets ; après M. Riouffe elle eut M. Molé » (16). Dans sa brièveté, la formule était fort adroite. Le consul esquivait la louange ouverte au ministre des Affaires Etrangères et l'adressait au préfet de l'Empire dont nous savons au surplus ce qu'il pensait ! Il était alors dans la deuxième année d'un congé qui allait durer plus d'un an encore par la grâce de Molé. Il dut avoir un double plaisir à imprimer cette ligne. D'abord c'était le très discret équivalent d'un *Deus nobis hæc otia fecit* qui était bien dû. Et puis, dans ces mots « ni grave, ni empesé, ni hypocrite » dont il fait une louange, peut-être gratuite (17), à Riouffe, n'avait-il pas exactement choisi, narquois intérieurement, les trois épithètes qui, la négation supprimée, définissaient le mieux son sentiment sur le ministre, tel que nous avons pu le dessiner plus haut ? Je ne suis même pas éloigné de croire que l'éloge inattendu de l'insignifiant Riouffe (sinon tout l'itinéraire par Dijon ?) n'est introduit dans les *Mémoires* que pour amener et celui de Molé, et la tout intérieure perfidie à la même adresse !

Il est beaucoup plus difficile de deviner avec quelque sûreté ce que Molé a pu penser de Henri Beyle. Il est fort possible, au reste, qu'il n'en ait pas pensé grand'chose ! La bienveillance extrême qu'il lui a témoignée s'explique assez par l'appui de di Fiore (18), par celui de Mme de Tracy. Elle n'implique pas une sympathie, même tiède, pas plus que les manifestations de gratitude chez Beyle n'excluent les sentiments négatifs que nous avons clairement démêlés. D'ailleurs, le texte que j'ai cité plus haut et qui nous montre Molé « poli et froid » comme le marbre de sa porte, nous donne une idée de l'accueil que le consul trouvait auprès du ministre. Rien de comparable, assurément, à cette

(16) *Mém. d'un Touriste* (Le Divan), t. I, p. 140.

(17) On a reproché notamment à Riouffe une servilité comparable à celle que Stendhal reproche à Molé.

(18) J'ai dit plus haut (n. 9) en quelles circonstances Molé avait dû connaître di Fiore, mais cela explique mal que le réfugié napolitain ait pu se lier assez étroitement avec le comte pour devenir auprès de lui un protecteur efficace de Beyle.

« exquise disponibilité » que je trouve sous la plume du professeur Mondor parlant d'Edmond Jaloux !

Peut-être même, Molé, à supposer qu'il éprouvât la séduction d'esprit qu'exerçait Stendhal, a-t-il été heurté un jour par quelque gaucherie dans ses manières. Le comte Molé devait être exigeant sur ce point. J'y songe en relisant deux lignes écrites le 29 janvier 40, toujours à l'ami commun, di Fiore. Beyle envoie à celui-ci pour être offerte à Molé, une intaille ancienne figurant un Tibère: Il suggère qu'on pourrait l'attacher au fameux buste du même Tibère déjà donné au comte. Et il ajoute : « mais le paysan du Danube n'a pas le tact qu'il faut pour parler de telles choses » (19). Comment ne pas songer à une confidence désobligeante du comte que l'on eût répétée à Stendhal ?

⁂

En regard de cette esquisse où je me suis efforcé de grouper les faits que nous pouvons saisir ou deviner touchant les rapports du consul Beyle avec le comte Molé, je voudrais m'essayer à retracer ses relations avec un autre grand ministre de Juillet, le duc de Broglie. Un climat tout différent, ce me semble, règne sur le second panneau de ce diptyque, encore que l'on ne puisse en tous ses points projeter la lumière que l'on souhaiterait (20).

Il me paraît impossible de suivre M. Henri Martineau quand il écrit que l'estime de Victor de Broglie pour « l'esprit et le caractère » de Henri Beyle, remonte à l'époque « où ils avaient ensemble revêtu l'uniforme des auditeurs au Conseil d'Etat » (21). Les deux hommes ont bien pu, il est vrai, se rencontrer fugitivement à Vienne, quelques jours après Wagram. Broglie y arrive, chargé du portefeuille, et Daru, nous disent les *Souvenirs,* tenait alors table ouverte pour les auditeurs. Il est très vraisemblable que Beyle, tout modeste adjoint-commissaire qu'il fût encore,

(19) *Corresp.*, t. X, p. 189. Mais on peut à la rigueur se demander si ce n'était pas Fiore lui-même qui s'était qualifié de « paysan du Danube » ?

(20) M. René Dollot, dans l'article si intéressant et documenté qu'il a donné ici même sur *les Broglie* (en 1952), me procure plusieurs précisions fort heureuses sur les rapports probables de Stendhal et du duc Victor.

(21) Henri Martineau, *Le Cœur de Stendhal,* t. II, p. 279.

ait pu s'asseoir aux côtés de son futur ministre, à la table de l'intendant-général, à la Hofburg (22). Mais Broglie, resté à Vienne trois semaines, se hâte de rejoindre Raab où Daru vient de le faire nommer intendant de comitat. Il s'obstine, dit-il, à ne faire aucune nouvelle visite à Vienne et ne quitte Raab que pour aller occuper son nouveau poste à Trieste. Après l'Illyrie, ce seront les ambassades à Varsovie et à Vienne, le congrès de Prague et nous touchons à la débâcle. Durant ce temps, le *Calendrier* de Beyle ne fournit guère d'occasion certaine pour une nouvelle rencontre. Et d'ailleurs, même si la confrontation des itinéraires en offrait une, il serait vain d'en conclure à un contact qui eût pu suffire à une mutuelle appréciation. Que le nom de Broglie, qui évoquait les ombres de trois maréchaux de France, ne figure, à cette époque, ni dans le *Journal,* ni dans la *Correspondance,* ni dans les *Marginalia,* ne fût-ce que par la mention laconique d'une rencontre, me paraît une preuve décisive.

En revanche, c'est au temps de la Restauration que Beyle mentionne son ancien collègue d'auditorat et c'est pour lui marquer publiquement la plus haute estime. M. René Dollot a fort opportunément signalé, en effet, dans l'article que je louais plus haut, ces quelques lignes de *Rome, Naples et Florence en 1817* où Stendhal montre la France enviée à l'étranger pour « nos Tracy, nos Gouvion Saint-Cyr, nos Grégoire, nos Lanjuinais, nos de Broglie » (23). Quand on considère ce que représentent d'hon-

(22) Duc Victor de Broglie, *Souvenirs,* t. I, p. 71 ss. Henri Beyle ne sera nommé auditeur au Conseil d'Etat que le 1[er] août 1810. Mais s'il est vrai, comme il l'a affirmé maintes fois plus tard, et comme je le crois, qu'il ait été mêlé à un mystérieux travail sur la création d'un Royaume indépendant de Hongrie, cela a dû lui valoir de la part de Daru quelques égards le distinguant des 48 adjoints-commissaires qui figurent alors à l'Etat-Major de l'intendant-général. Un rapport à l'Empereur figure dans la Correspondance diplomatique, Autriche, n° 384. Il est sans doute de juillet 1809 et destiné à guider le choix du maître pour un roi de Hongrie. Les princes Esterhazy père et fils, y figurent en seconde ligne. Il n'est donc pas impossible que Napoléon les ait fait approcher, sinon pour leur offrir la couronne de St Etienne, du moins pour les employer à préparer les voies au nouveau souverain. Or, aux environs du 20 juillet, Henri Beyle est envoyé en mission en Hongrie et précisément à Eisenstadt où se trouve le magnifique château des princes Esterhazy. Il ne pouvait être du reste en pareille affaire qu'un messager de confiance. L'histoire de cette velléité de l'Empereur touchant la Hongrie, reste, que je sache, encore à faire.

(23) *Rome, Naple et Florence* (Le Divan), t. III, p. 174.

neur les quatre premiers de ces noms aux yeux de Henri Beyle, on peut mesurer quel vif éloge il adresse ainsi au cinquième.

Or, Victor de Broglie, en dépit ou, peut-être, à cause de son nom (24), n'avait connu sous l'Empire, au contraire de Molé, qu'une carrière sans éclat et qui ne passe guère en succès celle de l'auditeur Beyle. Mais, le 4 juin 1814, revêtu du titre de duc, il avait été fait Pair de France, à l'heure où ce même Beyle sentait, comme il l'a dit « vingt ans de misère lui tomber sur le corps ». Notons que le sentiment d'envie, si probable après quatre années où les deux hommes s'étaient trouvés à peu près au même niveau, ne paraît pas avoir joué ici chez Beyle, à l'inverse de ce que je soupçonne dans ses appréciations sur Molé.

Bien mieux ; que le duc soit maintenant le gendre enviable de Mme de Staël, ne suscite pas le moindre sarcasme, tout au contraire. Nous savons pourtant que les sentiments de Stendhal pour Corinne ne sont point uniformément favorables. Il ne lui reconnaissait d'« idées qu'autant qu'il en fallait pour écrire un *Esprit des lois de la société* ». C'est, du reste et précisément, dans le rôle de présidente des « Etats-Généraux de l'opinion européenne », qu'il peint, avec une déférence inattendue, Mme de Staël, ce « personnage étonnant », régnant sur le salon de Coppet, où le duc et la duchesse de Broglie ne sont, bien entendu, pas oubliés. Cette jolie page sur laquelle se clôt ce livre délicieux qu'est *Rome, Naples et Florence en 1817* (25) et que M. René Dollot a aussi pertinemment mentionnée, est *étonnante* comme le personnage, même si l'on ne se fait pas scrupule d'y signaler un grain d'ironie. Tellement étonnante que j'en viens parfois à me demander si elle n'est pas consacrée à la belle-mère de Victor de Broglie autant qu'à « la femme illustre que la France pleure » ! Mais, sans m'attarder à cet accès de fantaisie, je

(24) Le maréchal de Broglie (le troisième), avait refusé de servir sous Bonaparte.

(25) Dans l'édition du *Divan*, t. III, pp. 202-203. Il est bien regrettable que depuis 1817 ce volume n'ait jamais été réédité que sous forme de fragments épars et souvent fort altérés par Stendhal lui-même en 1826. Une exception cependant, mais il s'agit d'une traduction italienne fort joliment éditée du reste par deux hommes de goût en 1943. MM. Bruno Maffi et Bruno Pincherle ont bien mérité de Stendhal.

puis au moins suggérer que cette page et les quelques lignes du délicat éloge cité plus haut, seules mentions du duc de Broglie qu'ait imprimées et avouées Stendhal, nous autorisent à voir là un point de départ à la sympathie, ou tout au moins à l'indulgence du futur ministre pour le futur consul (26).

Mais il serait plus urgent de rechercher d'où part, à l'inverse, l'estime surprenante marquée par Henri Beyle au duc Victor. Il est assez clair que nous en sommes réduits ici aux conjectures. Pourtant, le point de départ que je propose me paraît assez sûr. Je songe à l'attitude presque héroïque de Broglie au procès du maréchal Ney. Stendhal avait fait la campagne de Moscou et n'en était pas peu fier. Au surplus, il suffit d'une connaissance relativement superficielle de ses écrits pour ne pas douter de sa pensée intime touchant la mort du prince de la Moskova. J'en citerai cependant quelques expressions. En 1816, à Milan, il fait à Byron, et devant Hobhouse qui nous le rapporte (27), l'éloge du maréchal et conte la hideuse histoire : la police de Louis XVIII faisant disparaître l'inscription : « Trente-cinq ans de gloire, un jour d'erreur » que la maréchale a fait graver sur la tombe. Près de vingt ans plus tard Lucien Leuwen — et l'on sait quelle tendresse fraternelle unit Stendhal à Lucien Leuwen ! — pose comme condition à son entrée au cabinet du Ministre qu'il n'aura pas à contribuer à un « assassinat » comme celui du maréchal Ney. C'était le temps où Carrel, défendant le gérant du *National* devant la Chambre des Pairs, s'écriait à propos du jugement de 1815 : « Les temps ont prononcé. Aujourd'hui le juge a plus besoin de réhabilitation que la victime ».

N'en doutons pas, Henri Beyle lui aussi estimait que les pairs qui avaient condamné le brave des braves, avaient « plus besoin de réhabilitation que la victime ». Molé était un de ces pairs de 1815 qui ne pouvaient espérer de réhabilitation aux yeux de Beyle. Il était de ceux qui « avaient rampé avec des places,

(26) C'est à M. René Dollot que nous devons de savoir quelles œuvres de Stendhal figurent dans la bibliothèque de Broglie où Mme la Comtesse de Pange les a recherchées (*Les Broglie,* tiré à part, 1951, p. 13). L'édition de *Rome, Naples en 1817,* vraisemblablement offerte par Beyle, existe bien sur les rayons.

(27) Dans ses *Recollections of a long Life,* t. II, pp. 55-57.

des titres, des cordons et des dotations dans la grasse servitude impériale » (28) et il avait voté la mort.

En regard, tout à l'opposé de Molé, comment Stendhal n'eût-il pas placé Victor de Broglie ? A celui-là, l'Empereur n'avait rien accordé que de dérisoire. Son père était mort sur un échafaud révolutionnaire et il aurait eu par conséquent la même excuse que Molé si la condamnation de Ney lui était apparue comme le simple et nécessaire épisode d'un dernier thermidor. Mais, il avait, pour siéger, forcé les portes du Luxembourg car, s'il était pair de France depuis 1814, il était né le 28 novembre 1785. Il ne pouvait s'asseoir parmi ses pairs qu'à trente ans et le procès de Ney s'ouvrait le 21 novembre 1815. Or, sur la question de savoir si le maréchal Ney était coupable d'attentat à la sûreté de l'Etat, *un seul pair* répondait *non* et motivait hardiment son vote : c'était Broglie, le plus jeune et admis de la veille ! Il unissait ensuite sa voix à celle de seize de ses collègues pour voter l'exil qui eût été sauveur. On sait que cent trente-huit pairs votaient la mort.

Ces détails que le huis-clos des délibérations ne réussit guère à étouffer étaient certainement connus de Henri Beyle dès 1816 (29).

Je ne saurais dire que le mépris de Stendhal pour Molé ait pour origine la condamnation de Ney : nous avons vu poindre ce mépris cinq ans plus tôt. Mais je suis à peu près sûr que l'exclamation de Henri Brulard : « Canaille ! Canaille ! » trouve là son explication. Et je suis encore plus certain que la haute estime — inattendue — témoignée par Stendhal dès 1817 à Victor de Broglie traduit l'impression qu'avait faite sur le demi-solde l'attitude du jeune pair au procès de 1815. Si l'on me demandait un témoignage à l'appui de ma conviction, j'invoquerais celui de Stendhal lui-même dans la ligne de *Rome, Naples et Florence* citée plus haut et où il inscrit les noms de cinq hommes que l'étranger envie à la France. Outre l'abbé Grégoire qui n'appro-

(28) Henri Houssaye, *1815*, t. III, p. 579.

(29) Avant la fin de 1815, Evariste Dumoulin avait publié sous un demi-anonymat, une *Histoire complète du procès du maréchal Ney* en 2 vol. in-8°. Il est vrai que l'ouvrage fut saisi.

cha jamais de la Chambre haute, et Broglie lui-même, trois autres pairs y figurent. C'est d'abord Destutt de Tracy : il a refusé par protestation formelle de siéger non seulement dans le procès du maréchal Ney, mais dans les autres procès de la Terreur blanche. C'est Lanjuinais qui se refuse à voter aucune peine contre Ney, mais propose un appel à la clémence du roi. C'est enfin Gouvion-Saint-Cyr qui vote avec Broglie pour la déportation salvatrice. Le rapprochement fait par Stendhal de ces quatre noms groupés ailleurs dans une même et noble tentative, me paraît avoir valeur de témoignage implicite en faveur de la thèse que je défends.

Ce premier jugement hautement favorable de Beyle sur le duc de Broglie n'a guère pu se dégrader si l'on songe à l'attitude de grand seigneur libéral qu'a observée le duc tout au long de la Restauration. C'est tout au plus si la participation de Broglie à la Société de la Morale Chrétienne, les « homélies » de la duchesse en faveur des Sociétés Bibliques et d'une rénovation religieuse, provoquent chez l'incroyant Stendhal, au cours de sa collaboration aux *Reviews* anglaises de discrètes ironies. Elles ne sauraient guère modifier nos conjectures.

En revanche il faut bien s'arrêter sur une circonstance qui pourrait avoir altéré l'appréciation de Broglie sur son futur consul (à supposer qu'elle existât déjà ?), car elle est plus notoire qu'exactement connue. La plupart des préfaces aux éditions d'*Armance* affirment aujourd'hui que la duchesse de Broglie, s'étant reconnue dans le personnage de Mme de Bonnivet, a qualifié l'auteur d'« homme de mauvais ton ». Aussi reproduirai-je ici les quelques lignes de Romain Colomb qui représentent, que je sache, la source unique de ce « cancan ». Les voici :

« ...certaines pages du roman semblaient contenir la critique des mœurs bibliques, sévères et tant soit peu pédantesques, en honneur dans le salon de Madame la duchesse de ... Bien que les opinions politiques de son mari le séparassent entièrement du parti ultra-royaliste, les grandes dames du faubourg Saint-Germain montrèrent quelque émotion de voir exposer au grand jour des scènes d'intérieur. Plusieurs s'en réjouirent par envie ; le plus grand nombre s'en offusqua par esprit de caste, et qualifia l'auteur de cette sorte d'indiscrétion, *homme de mauvais ton.* »

Il est hors de doute que, malgré les points de suspension, Colomb désigne clairement ici le salon de la duchesse de Broglie comme ayant servi de modèle pour celui de Mme de Bonnivet. Mais, si on a commis déjà bien des erreurs en croyant sur parole le cousin de Stendhal, on risque d'en commettre bien davantage en lui faisant dire ce qu'il n'a pas dit ! On a pu déjà constater à la lecture du texte ci-dessus combien il est téméraire d'en déduire que Mme de Broglie, *elle-même,* est l'auteur du propos : « homme de mauvais ton » (30). Il serait tout aussi téméraire, il est vrai, d'en déduire le contraire... Au vrai, si je suis tenté de négliger les dires de Colomb, jusqu'à suggérer que la duchesse ne s'est pas reconnue dans *Armance,* ou même ne l'a pas lue (31), c'est quand je constate l'indulgence extrême dont bénéficiera le consul Beyle de la part de son ministre.

Au point où nous en sommes, en tout cas, je suis beaucoup moins inquiet pour Beyle des dires toujours suspects de l'excellent Colomb que de la présence à l'hôtel de la rue de l'Université d'un homme séduisant qui, de précepteur du jeune prince Albert de Broglie, n'a pas tardé, dit le comte d'Haussonville, à passer au rang d'ami intime du duc Victor et de la duchesse. Il s'agit de Ximenès Doudan, lequel n'aimait ni Beyle, ni Stendhal, ni l'homme, ni l'écrivain. Doudan n'a guère parlé de Stendhal dans ses agréables *Lettres,* mais assez cependant pour nous faire savoir qu'il le connaissait, lui et ses ouvrages et qu'il méprisait ses « paradoxes assez vulgaires ». Il tiendra la *Chartreuse* pour un « livre stupide » et l'auteur pour « un mauvais sujet au courant de tous les procédés d'imagination, ayant des recettes

(30) Malgré le témoignage du brave Colomb, il est rien moins que certain que la duchesse de Broglie ait pu se reconnaître en Mme de Bonnivet, laquelle est catholique malgré sa ferveur pour la Bible. Le personnage de Mme de Bonnivet est certainement composite mais je suis persuadé que la composante Swetchine y domine.

(31) On ne saurait évidemment rien conclure du fait qu'*Armance* ne figure pas dans la bibliothèque de Broglie. Mais je remarque que le roman n'a eu aucun succès. Or si l'expression « succès de scandale » n'était pas encore utilisée, la chose existait certainement. Si les dires de Colomb étaient vrais le roman eût rencontré sans doute de nombreux lecteurs puisqu'il était doublement « scandaleux » ! Or, il ne se vendit pas et Stendhal dut essayer de relancer la vente un an plus tard en publiant que son héros était un castrat !

pour faire des pages plus encore que des idées ». Il est vrai qu'il atténuait singulièrement la portée de ce dernier jugement en ajoutant aussitôt qu'il n'avait jamais ouvert le livre ! (32).

Si l'on songe que Doudan déjà ami intime du duc, va devenir son chef de cabinet au ministère, où son autorité sera renforcée par une maîtrise des requêtes, on peut craindre que le souvenir d'une jolie page sur Mme de Staël (33) et de quelques lignes heureuses écrites en 1817 ne suffisent pas à prévaloir sur la présence continue auprès du ministre d'un ami aussi mal disposé pour le pauvre consul ?

Quoi qu'il en soit, lorsque le 11 octobre 1832, le duc de Broglie reçoit pour la première fois le portefeuille des Affaires Etrangères, qu'il gardera d'abord à peu près dix-huit mois, on ne voit pas que le consul de France à Civita-Vecchia ait rien changé à ses habitudes dont la plus douce et la plus constante est, on le sait, l'« absentéisme ».

J'ai eu la curiosité de calculer la proportion des absences de Beyle hors de Civita-Vecchia, depuis le jour de son arrivée à ce poste en 1831 jusqu'à celui de son dernier départ en 1841. Elle est impressionnante. Il va sans dire que j'ai laissé hors de calcul les deux congés réguliers et compté comme présence la mission à Ancône en 1832. Autant que le permette le calendrier, assez imprécis en certaines périodes, des allées et venues, mais en adoptant pour ces périodes encore obscures les chiffres les plus indulgents, j'aboutis à ce résultat général qui laissera rêveurs les collègues actuels de Stendhal : 57 % d'absences, soit assez exactement sept mois par an ! Ce chiffre m'autorisera, peut-être, à considérer avec scepticisme le certificat de bonne conduite consulaire que Henri Martineau décerne à son héros dans son *Cœur de Stendhal*, ici et là.

(32) Ximenès Doudan, *Lettres* (1879), t. I, p. 192 et p. 270. Je dois, pour être exact, remarquer que ces citations sont de 1840 et 1841, donc postérieures aux ministères Broglie.

(33) D'autant que depuis 1817, Stendhal avait imprimé ici et là de brèves « égratignures » à Corinne. Dans *l'Amour* où il raille son physique et dans le *Rouge* encore, où l'on trouve aussi une allusion à l'« immoralité de sa conduite ». Dans la *Vie de Rossini*, il s'en prend au style.

Il ne saurait être question de retracer l'itinéraire du consul durant les deux ministères Broglie, mais, au moins à titre d'exemple, j'en esquisserai ici les premières semaines. Il dut apprendre l'arrivée au pouvoir du cabinet dit du 11 octobre, peu après son retour à Rome le 20 (34). Il revenait alors d'un voyage qui l'avait conduit notamment dans les Abruzzes et depuis cinq semaines au moins il était absent de son poste. Il n'en prolonge pas moins son séjour à Rome d'une quinzaine encore et s'il regagne bien Civita-Vecchia le 5 novembre, c'est pour en repartir *dès le lendemain !* C'est la Toscane, son pays du Tendre à cette époque, qui le sollicite et où l'attendent en fait les heurs et malheurs d'une rencontre prolongée avec Giulia Rinieri. Valable excuse à nos yeux : il n'a pas revu la chère Giulia depuis deux ans.

Cette visite en Toscane étant suivie d'un retour direct à Rome, il ne reviendra à son poste que le 22 janvier 33, mais à ce poste il ne restera, cette fois encore, que *quelques heures*. Il nous faut arriver jusqu'en février pour trouver une suite de jours durant lesquels sa présence continue à Civita-Vecchia ne soit pas impossible.

Ainsi, l'arrivée au pouvoir du duc de Broglie n'aura pas décidé Beyle à moins d'« assiduité dans l'absence ». Tout au plus l'aura-t-elle encouragé, dès novembre, à demander au duc la croix de la Légion d'honneur (35). Au reste, on aura la mesure du souci qu'il a de son poste, avant et après, si l'on considère que dans les quatre mois d'avant le nouveau ministère, on peut lui trouver à la rigueur quinze journées de présence, et dans les quatre mois d'après, à peine dix. Huit mois durant lesquels le Gouvernement du Roi n'a pu se flatter d'avoir un représentant à Civita-Vecchia que durant vingt-cinq jours tout au plus !

(34) J'utilise le plus souvent un *Itinéraire de Stendhal,* manuscrit, que j'ai établi depuis longtemps à mon usage, mais il faut souvent recourir au *Calendrier de Stendhal* de M. Henri Martineau qui contient de nombreuses dates inédites tirées par M. Fd. Boyer des marginalia de la Bibliothèque Bucci. La dernière dépêche de Ste-Aulaire à Sébastiani est du 20 octobre ; la première dépêche à Broglie est du 23.

(35) En fait, Ste-Aulaire a dû l'y encourager. Mme de Ste-Aulaire qui allait regagner Paris devait intervenir auprès du ministre. Mais Beyle ne sera décoré qu'en janvier 35, par Guizot et au titre de l'Instruction Publique.

Il va sans dire que cet absentéisme n'est pas sans quelques peu reluisantes contreparties. Mais l'ambassadeur, qu'il s'appelle Sainte-Aulaire ou La Tour-Maubourg se montre, de toute évidence, accommodant. Ainsi, et précisément dans le temps où nous sommes arrivés, un incident survient à Civita-Vecchia, entre un paquebot français, le *Scipion,* et la police du port. On est inquiet sur tout le rivage tyrrhénien, de la Toscane aux Deux-Siciles, d'un débarquement possible du prince Achille Murat. Le 19 décembre 32, la police pontificale monte à bord du *Scipion* et perquisitionne avec indiscrétion. Le Consul de France n'est pas à son poste. L'ambassadeur prévenu se demande s'il n'y a pas eu insulte au pavillon français mais finit par admettre les explications du Cardinal, Secrétaire d'Etat. Toutefois, il exige les excuses du coupable. Et, le 5 janvier, le sieur Muratori, chef de la police à Civita-Vecchia, est contraint de présenter au palais Colonna « toutes les réparations désirables ». Bien mieux, deux heures plus tard, l'ambassadeur lui fait répéter son *mea culpa,* à la chancellerie, et cette fois « solennellement, en présence de MM. les secrétaires d'Ambassade et du consul de Civita-Vecchia qui se trouvait *momentanément* à Rome » (36). Ainsi s'exprime le comte de Ste-Aulaire dans sa dépêche au duc de Broglie. Je souligne ce *momentanément :* il est presque touchant et mesure l'indulgence de l'ambassadeur. Le consul, dont l'action dans cette affaire, avait été, par la force des choses, de peu de prix, n'a pu qu'assister, assez penaud, à une expiation qui, en d'autres circonstances, eût été particulièrement flatteuse pour son zèle !

Cependant, à Paris, on commence à savoir que M. le consul est toujours « momentanément » absent quand un voyageur dans l'embarras se présente au consulat. Le ministre est-il informé ? C'est probable : la malignité des « Komis », comme dit Stendhal, a dû s'employer à le prévenir. Mais, en fait, que l'indulgence du duc de Broglie soit méditée ou non, nous n'apercevons pas qu'il ait, au cours de ses deux ministères, semoncé son subordonné trop itinérant. Une exception cependant, en 1835, et qui ne me paraît pas décisive. J'y reviendrai plus loin.

(36) Archives A.E., Corr. Pol., Rome, n°s 972 et 973. Dépêches de Ste-Aulaire des 27 décembre 32 et 8 janvier 33.

Mais les amis de Paris s'inquiètent. En décembre 32, le brave Colomb, trop sûr de manquer de l'autorité nécessaire sur son cousin, « cette tête si bizarre », dit-il, implore par lettre (37) l'intervention de leur ami di Fiore pour décider Beyle à s'assagir, à résider, à renoncer à un congé, bref, à se faire oublier « en remplissant ses devoirs comme un honnête homme le doit ». Nous ne savons si di Fiore mit beaucoup de vigueur dans sa mercuriale. Le 20 janvier, c'est surtout sous l'impression du départ de Ste-Aulaire (38) que Stendhal répond à son ami. Il trompait son ennui à faire avec l'ambassadeur « de ces parties de volant qu'on appelle avoir de l'esprit ». Maintenant, « il faut laisser la raquette » et « partant, plus d'imprudences ». Il ajoute, contrit : « je ne compromettrai pas votre sage protection ». Voire ! Le surlendemain de ces belles résolutions il part pour Sienne où il va passer trois semaines auprès de Giulia !

Di Fiore a dû renouveler un peu plus tard son affectueuse pression, car le 30 avril, Stendhal lui écrit : « Si vous me défendiez absolument de bouger, il me semble, dans ce moment, que j'aurais la force d'adhérer au rocher comme l'huître ; mais alors, à quoi penser pendant les longs mois de l'hiver prochain ? ». Il est de fait que son itinéraire offre à ce moment-là quelques semaines où le consul a bien pu demeurer « momentanément » à son poste. Peut-être faut-il voir ici la crainte de sévérités de la part du marquis de La Tour-Maubourg, installé depuis le 5 mars au palais Colonna ? Et puis le marquis Florimond, à l'inverse de son prédécesseur, n'était pas de ceux avec lesquels on pouvait faire des « parties de volant ». En fait, s'il manquait d'esprit, il ne sera guère plus malveillant que Ste-Aulaire pour le pauvre « ennuyé ».

Les choses vont ainsi jusqu'à la fin août 33 où le consul, utilisant le congé régulier qu'il a en poche depuis octobre, prend le chemin de Paris. Là, il pourra enfin « faire du charbon », comme ces vapeurs qu'il voit — rarement — à l'escale de

(37) Lettre inédite citée par M. Henri Martineau dans *Le Cœur de Stendhal*, t. II, p. 266.

(38) Ste-Aulaire dut quitter Rome le 22 ou le 23 janvier. Il était démissionnaire ayant refusé l'ambassade de Vienne. Il retirera sa démission à Paris. La première dépêche de Bellocq, chargé d'affaires, est du 23 janvier.

Civita-Vecchia. C'est-à-dire qu'il emmagasinera une provision d'« idées nouvelles » dont il lui faut « trois ou quatre pieds cubes par jour ».

Il nous faut noter que ses dépêches au duc de Broglie jusqu'à ce départ en congé, sont fort peu nombreuses et d'une rare insignifiance. Presque toutes d'ailleurs sont expédiées sous le timbre de la direction commerciale et si une ou deux sont adressées à la direction politique, il s'agit d'informations brèves et d'intérêt mineur. Encore qu'on ne puisse se flatter de les avoir toutes, il ne semble pas qu'il en ait disparu beaucoup, si j'en juge par le nombre et la qualité de celles qui suivront le congé. A la même époque, la correspondance politique du plus proche collègue de Stendhal, le baron de Formont, consul à Livourne, est d'une tout autre fréquence et d'un plus sérieux intérêt. Il est vrai que Formont « réside » !

Il faut bien, du reste, à propos de ces dépêches, se poser une question que je renonce à résoudre de manière satisfaisante ...mais que Beyle a résolue. Elles sont, bien entendu, invariablement datées de Civita-Vecchia, alors qu'à la date indiquée le signataire est à deux ou trois jours de route de sa résidence officielle, sinon plus. Le cheminement moyen des dépêches de Civita-Vecchia à Paris étant, à cette époque, de dix jours environ, le décalage qui pouvait atteindre et dépasser six jours (deux fois trois jours) devait être perceptible à l'arrivée quand il s'agissait d'une nouvelle dont le compte-rendu ne pouvait être post-daté. Or, il ne semble pas que ces curieux retards aient provoqué des demandes d'explication. Comme je ne peux croire que le consul ait jamais confié des blancs-seings à Lysimaque, son affreux chancelier (39), j'imagine simplement qu'à la rue des Capucines, on ne tenait pas de contrôle trop précis ?

Nanti d'un congé pour un mois, Beyle va demeurer, à une semaine près, trois mois à Paris. Nous ne savons sur ce séjour

(39) Il y a pourtant une brève dépêche, datée de Civita-Vecchia, 11 février 33, et dont la syntaxe est fort « lysimaquienne ». Mais Beyle était alors à Sienne pour trois semaines auprès de Giulia. Qu'importait la syntaxe ! Il dut signer sans lire, tout au moins sans corriger.

qu'assez peu de chose et sur ses contacts avec le duc de Broglie, exactement rien, hormis qu'il lui écrit de Paris même, trois semaines après son arrivée, une lettre documentée sur l'importation des sucres dans les Etats romains.

Je tiens pourtant pour très vraisemblable qu'il ait eu, durant son séjour, deux audiences au moins chez son ministre, l'une dans les jours suivant son arrivée, l'autre avant son départ (40). Et je ne parviens à m'expliquer ce qui suivra que si ces rencontres ont établi entre les deux hommes un climat, non pas d'amitié certes, mais de sympathie et, de la part du duc, d'estime. De la part de Stendhal, en effet, nous avons vu que l'estime au moins, sinon la sympathie, préexistait et depuis longtemps.

De la part du duc, les vagues raisons que j'ai essayé de dégager plus haut, paraissent bien précaires quand il s'agit de créer quelque chaleur d'accueil entre deux hommes que leur naissance, leur vie, la situation présente éloignent prodigieusement. Je n'oublie pas d'ailleurs ce qu'a écrit Cuvillier-Fleury de Victor de Broglie (41) : « Le meilleur des hommes dans les relations privées, le duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères, n'avait pas, à un très haut degré, le don de la complaisance ». A lire cette inquiétante litote, on peut frémir rétrospectivement si l'on imagine le pauvre Beyle entrant, accablé sous le poids de ses péchés professionnels, dans le cabinet du ministre, même si l'on écarte de la pensée les malices possibles de Ximénès Doudan, chef du cabinet !

Et pourtant, qu'on m'accuse de rêverie si l'on veut, mais j'ai le sentiment que la glace dut fondre assez vite, dès cette première audience et plus que superficiellement, ce qui ne veut pas dire — je me hâte de préciser — que les deux interlocuteurs ont nécessairement dépouillé, l'un le ministre, l'autre le consul, pour redevenir deux hommes, tout simplement. Je ne tiens guère pour plausible, en effet, une hypothèse sur laquelle MM. Henri Martineau et René Dollot se rencontrent dans une quasi-conviction. Il s'agit d'un passage, ou plutôt de deux passages de *Henri Bru-*

(40) Il aurait eu aussi une audience du Roi, si l'on en croit sa lettre à Mme Jules Gaulthier du 18 novembre 33.
(41) Notice aux *Lettres* de Xavier Doudan, t. I, p. XXX.

lard où Stendhal, à propos de foi en la vie éternelle, cite un mot du duc de Broglie, parlant de sa fille morte : « Il me semble que ma fille est en Amérique ». Pauline de Broglie était morte en 1831 et il est notoire que bien des années plus tard encore le duc et la duchesse éprouvaient douloureusement cette perte. M. Martineau, et après lui M. Dollot admettent qu'il s'agit d'une confidence recueillie directement par l'écrivain en 1833 et en tirent conclusion sur la tonalité des entretiens entre le ministre et le consul à ce moment. Cela me paraît bien peu vraisemblable près de deux ans après la mort de l'enfant et d'ailleurs, si la confidence avait été directe, Stendhal n'eût pas manqué de le préciser dans *Brulard*. Il n'en fait rien. Le mot émouvant et qui méritait d'être retenu, lui aura été rapporté par un tiers.

Au reste, rien ne nous oblige à supposer un pareil glissement des conversations de 1833 sur un thème privé et douloureux. Il est bien loin d'être indispensable pour nous faire comprendre la suite. Je tiens pour simplement nécessaire, mais suffisant, que le ministre et le consul se soient expliqués avec esprit et compréhension, en ministre et en consul, sur les affaires de leur « métier ». D'esprit et de compréhension, ils ne manquaient ni l'un, ni l'autre et les sentiments préétablis chez Henri Beyle, son incontestable pouvoir de séduction aussi, ont dû faire le reste (42).

Quoi qu'il en soit, il nous faut bien admettre que Beyle a été mis en confiance lors d'une première audience quand nous lisons la lettre dont j'ai parlé plus haut et qu'il adresse à son ministre le 1er octobre. Banale lettre, pourrait-on croire, sur le commerce des sucres mais où le consul termine sur une audace que je tiens pour révélatrice. Il vient de parler du déclin qui attend le débouché des sucres français sur le marché romain. C'est à la réduction, par notre gouvernement, de la prime à l'exportation des sucres qu'il faudra attribuer ce déclin. La mesure va faire couler d'ailleurs, au cours des années suivantes, beaucoup de paroles et d'encre. Or, le consul ajoute : « Je pense que le gouvernement ne doit altérer que le plus rarement possible le niveau

(42) Il n'est pas croyable que Stendhal ait pris le moindre trait au duc de Broglie pour peindre le déplaisant Cte de Beausobre, ministre des Affaires étrangères, dans *Lucien Leuwen*.

naturel que le commerce tend à prendre d'après la quantité de la consommation et le prix de la production ». Tout inspiré qu'il fût par la lecture de Jean-Baptiste Say, ce conseil impavide ainsi donné au gouvernement du Roi, en la personne d'un puissant ministre, par un modeste fonctionnaire, est bien éloquent. Serait-il venu sous la plume de Beyle, s'il ne suivait une conversation détendue et encourageante à la rue des Capucines ?

Et que dire des dépêches — politiques celles-là — qui vont se succéder dans la correspondance du consul jusque durant le second ministère Broglie ! M. Henri Martineau les a signalées fort pertinemment comme un témoignage des relations exceptionnelles qui avaient dû s'établir entre le duc et son subordonné. Il ajoute que ce genre d'informations ne s'explique que s'il a été suggéré par le ministre. Rien ne me paraît plus exact. Une rapide analyse le démontrera surabondamment et je n'aurai à m'en prendre qu'à moi si le lecteur la trouve oiseuse, car le choix des thèmes, la liberté d'expression, le coloris aussi des informations, font de ces dépêches du consul Beyle de l'excellent Stendhal. Elles laissent clairement voir à quel point le consul pouvait faire bon marché — et pas seulement en matière de résidence ! — des convenances de son état et même des impératifs de la hiérarchie.

La première en date est aussi la première manifestation du consul dès son retour en Italie. Il vient de rentrer de Paris et ce retour a duré un grand mois. Encore n'est-il pas rentré à son poste, mais directement à Rome qu'il a rejointe le 8 janvier en traversant la Toscane et s'y arrêtant quelques jours. Cette fois, aucune raison sentimentale, semble-t-il, à cette halte : Giulia est partie entre temps pour la France au bras d'un mari conquis avec frénésie et qui n'en est pas moins voué à de bien prévisibles disgrâces. Le surlendemain de son arrivée à Rome, 10 janvier, le consul rédige une fort longue dépêche — trente pages — exclusivement politique et qu'il date, en la mettant au net : « Civita-Vecchia, 6 janvier 1834 ». Ainsi espère-t-il rogner un peu sur le délai de route qu'il s'est octroyé et qu'il allongera encore, en fait, de toute une bonne semaine avant de se montrer à son poste.

Or, cette dépêche est plus qu'étonnante. Stupéfiante serait plus exact. Je ne sais pourquoi il n'en a été publié jusqu'ici que deux éditions boîteuses, tronquées et fautives (43). Elle mérite un meilleur sort. L'auteur de la *Chartreuse* ne saurait, en effet, la désavouer. Considérées du strict point de vue des hiérarchies diplomatiques, ces trente pages ont dû faire froncer les sourcils aux fonctionnaires « hauts sur cravates » — ainsi disait Stendhal — du ministère. Elles sont consacrées, en effet, et *exclusivement* à la Toscane, laquelle ne faisait aucunement partie de la circonscription consulaire de M. Beyle. Si *exclusivement* que s'il lui arrive, dans ce long texte, de faire une allusion, et une seule, aux Etats-Romains de sa résidence, on ne peut que la deviner ! On en arrive ainsi à se demander si Beyle n'a pas rapporté de Paris, l'invitation à dire ce qu'il pensait sur la situation du Grand-Duché ? Le détour mal justifié de son itinéraire par Florence, le préambule même de sa dépêche pourraient à la rigueur suggérer une réponse positive. Cependant, les catégories de questions traitées, le fait que le point de départ du rapport est une indiscrétion récente, la justification que l'auteur présente de son arrêt en Toscane par un accès de goutte purement imaginaire, me laissent perplexe ?

Mais le résultat de cette chasse inusitée sur les terres du voisin (44) n'est pas moins surprenant que le terrain choisi. En

(43) La première par Louis Farges dans son *Stendhal diplomate* (1892). Elle n'est même pas datée ; elle est tronquée et sottement falsifiée. La seconde due à M. Henri Martineau (*Correspondance*, VIII, pp. 138-153) a été obtenue en amalgamant ce premier monstre avec les feuillets restants du brouillon conservés à Grenoble. Je compte donner prochainement un texte correct et même critique de cette curieuse dépêche.

(44) Beyle avait déjà chassé sur les terres de ce même voisin en avril 31. Venant de Trieste, il gagnait directement son nouveau poste à Civita-Vecchia et s'était arrêté à Florence. Il en profita pour se documenter sur la situation en Toscane, l'insurrection des Romagnes, la répression autrichienne sur le territoire pontifical. Il fit de ses informations l'objet de quatre longues et intéressantes dépêches adressées à Sébastiani et que Louis Farges a publiées à sa manière dans son *Stendhal diplomate*, tronquées et sans doute « corrigées », après quoi les originaux ont disparu comme les quatre-cinquièmes de ceux qu'a utilisés Louis Farges. On a pensé que Stendhal s'était fait réprimander pour ces dépêches. Je n'en crois rien. Le 5 juillet 31, en tout cas, soit près de trois mois après l'envoi des quatre dépêches de Florence, il n'avait reçu qu'une lettre de Sophie Duvaucel lui conseillant de limiter le thème de ses dépêches à son modeste horizon consu-

bref, le voici : un indiscret a rapporté à Beyle, lors de son passage à Florence, un propos fort confidentiel du Grand-Duc Léopold. Son Altesse Impériale ne songe à rien de moins qu'à réaliser dans ses états une vaste réforme de l'organisation judiciaire. Il est de première importance pour notre influence en Toscane, pense le consul, que le code nouveau qui sera adopté ne soit pas le code autrichien, mais le code français ou son équivalent, le code napolitain, héritage de Joseph Bonaparte. Et Beyle de tracer en vue de cette fin un programme détaillé de corruptions : un millier de louis à celui-ci, cinq cents à tel autre, etc. Les destinataires de ces libéralités ne sont pas, on s'en doute, de minces individus de la cour grand-ducale. Le plan n'exclut même pas l'évêque de Fiesole qui gouverne la conscience de la Grande-Duchesse douairière. Toutefois, avec Monseigneur, il faudra user de doigté, car c'est un homme promis aux plus grands honneurs de son état. On ne l'approchera donc pour lui offrir un « cadeau » que par l'entremise de quelque haut dignitaire ecclésiastique. Quant à la Grande-Duchesse régnante, Beyle n'oublie pas qu'elle est princesse napolitaine. Peut-être pourrait-on faire pression sur elle en agissant habilement à Naples ?

En vérité, on se croirait déjà à Parme dans le cabinet du comte Mosca, sous les règnes de Ranuce-Ernest IV et V !

On peut aisément se représenter quelle eût été la réaction des bureaux et du ministre à l'arrivée, rue des Capucines, de ce factum hors-série, si l'auteur n'eût pas reçu préalablement, non pas des instructions formelles, assurément, mais un appel plus ou moins précisé à des informations et à des suggestions de pareille nature, appel ne limitant pas le territoire que pourraient concerner ces informations et suggestions. Et je me persuade de la réalité d'un appel de ce genre quand, non seulement je ne trouve aucune trace d'un coup de caveçon à l'adresse de Beyle, mais je constate une prise en considération de sa dépêche du 6 janvier.

laire. Je suppose qu'elle avait dû recueillir la confidence d'un fonctionnaire plus ou moins guindé de la rue des Capucines, outré par le fait que M. de Ganay, notre ministre à Florence, n'avait pas été mis au courant. C'était là la véritable faute de Beyle, faute contre les convenances surtout.

Dès le 12 février, en effet, une dépêche en deux pages prudemment chiffrées (45) et signées Broglie, partait pour Florence. Elle était adressée au chevalier Bellocq, ministre plénipotentiaire en Toscane, et alertait ce diplomate sur la question d'une possible réforme judiciaire dans le pays de sa résidence. Bien entendu, le ministre des Affaires Etrangères ne nommait pas son informateur mais il marquait le vif intérêt que l'affaire pouvait offrir pour l'influence française. Bellocq, visiblement déconcerté sinon furieux, répondait aussitôt avec toute la hauteur que pouvait autoriser sa position hiérarchique : Léopold II était fort éloigné de songer à la réforme judiciaire, et tel personnage de la cour qui était désigné comme pouvant peser sur ses décisions n'avait pas, en réalité la moindre influence. Le tout était assorti de quelques sottises en matière de démonstration. Broglie accepta avec gratitude le démenti de Bellocq. Comme pour s'excuser, il soulignait le fait que les informations n'avaient été communiquées à ce dernier que « sous une forme dubitative ». Mais je compte préciser ailleurs les détails et la suite de cette curieuse affaire. Toutefois, le lecteur qui cherche quelque sujet de sympathie pour Stendhal diplomate, n'apprendra peut-être pas sans intérêt dès à présent que celui des trois hommes, Broglie, Bellocq, Beyle, qui avait vu juste en l'occurrence, était... l'humble consul de Civita-Vecchia. Quelques mois plus tard, en effet, le Grand-Duc Léopold s'attaquait à la réforme judiciaire ! Et pourquoi n'ajouterais-je pas aussi que pas une dépêche, dans le volume Toscane, 171, qu'elle soit signée Bellocq ou Broglie, n'a — et de bien loin — le relief des trente pages sur lesquelles il s'ouvre et qui sont signées H. Beyle ? Elles pourraient être signées Stendhal !

Sans atteindre à pareil relief, des dépêches politiques intéressantes vont se succéder durant les trois mois que dure encore le premier ministère Broglie. Certes, elles ont des objectifs moins importants que celle sur laquelle je me suis longuement étendu, et d'ailleurs, le consul s'en tient maintenant à ses limites territoriales. Elles ont généralement pour thème de ces « petits faits »

(45) Arch. A.E., Corr. Pol., Toscane, n° 171, f° 63.

à l'aide desquels Stendhal aime à deviner l'univers. Je note dans celle du 18 janvier ces lignes qui confirment ce que nous avons conjecturé des entretiens de Paris : « L'an passé, je n'avais pas l'habitude de rendre compte de ces petites affaires à Votre Excellence. Je donnerai dorénavant plus d'étendue à ma correspondance ». Mais, sur la donnée des *petits faits,* Henri Beyle ne se refuse pas maintenant à des généralisations que le ministre doit apprécier. Il écrira par exemple le 29 janvier : « ...toute réforme partielle dans ce pays-ci n'est qu'une cérémonie sans réalité, et peut-être un leurre pour qui y croirait ».

Je reviendrai plus loin aux dépêches de Beyle au temps du second ministère Broglie et j'en citerai une en particulier qui passe en curiosité tout ce que l'on peut imaginer dans ce genre. Mais, pour le moment, il me faut reprendre la cruelle affaire de l'« absentéisme » et montrer comment, après avoir été bien près de tourner pour le consul en catastrophe, elle s'apaise par la mansuétude du duc.

(*A suivre*)

François MICHEL.

LES TURCS A CONSTANTINOPLE DU Ve AU XVe SIÈCLE

L'état de la ville et l'état d'esprit de la population de Byzance au printemps de 1453

La Rédaction de la « Revue d'Histoire Diplomatique » est heureuse de présenter à ses lecteurs le texte d'une récente conférence de M. Resit Saffet Atabinen sur les Turcs à Constantinople du ve au xve siècle.

L'auteur, qui est membre fondateur de la Société d'Histoire Turque, s'est spécialisé dans de nombreuses recherches sur le concours apporté par les peuples de race mongole et turque au développement de la civilisation européenne à travers les âges. C'est ainsi qu'il est amené à remettre en lumière le rôle humain de toutes les civilisations des steppes, y compris celle des Scythes et des Huns. Il n'est pas douteux que, depuis ses origines même, l'Empire Romain d'Orient a eu recours aux bons offices militaires et politiques des divers chefs ethniques de race turque et c'est le grand intérêt d'une brochure qui sera analysée par notre revue : « Les apports turcs dans le peuplement et la civilisation de l'Europe orientale ».

C'est ainsi que l'histoire se complète par l'exposé des causes et des circonstances de la prise de Constantinople vue du côté des adversaires des Grecs.

Cette présentation des faits peut surprendre et heurter même les traditions occidentales qui nous font juger sévèrement la prise de Constantinople. Il faut toutefois bien se rendre compte

que la passivité des masses grecques et l'inertie des politiques occidentales ont des responsabilités autrement grandes que les Turcs dans le coup de grâce que Mahomet II a donné à la capitale désormais isolée d'un empire démembré.

Il faut aussi comprendre dans quel sens le Sultan a été appelé à Constantinople par une opinion anti-latine qui, excédée par les tracasseries et les atermoiements des Occidentaux, préférait le turban à la tiare ; un tel vœu n'est-il pas sans analogie avec celui de la mère de famille qui, dans la fable de La Fontaine, voue son enfant au loup ? Que de nuances comporte un optatif grec !

Au reste M. Atabinen s'arrête à la veille de la prise de la ville. Or, la prise de la ville vient d'être relatée dans la « Revue de Paris » de juillet 1953 (« La double mort de Byzance, 1204-1453 ») par M. Gérard Walter qui s'abstient systématiquement de tout apport légendaire ou apologétique dans un sens ou dans l'autre. Tout doit être en effet apprécié selon l'esprit d'un temps qui n'était pas meilleur en 1453 qu'en 1204.

Il s'agissait d'une ville en quelque sorte sacrée, chère à la fois au monde grec, au monde slave, au monde turc et au monde latin. Or, personne, alors, n'a tenté de réaliser l'union de ces quatre mondes pour faire de la ville une cité franche, garantie contre tout risque de pillage et de guerre. Constantinople n'a eu que le sort commun de toute ville prise au XVe siècle : elle a été pillée pendant trois jours et Sainte-Sophie, suprême refuge des vaincus, n'a pas été considérée comme lieu d'asile. Les dures lois de la guerre à cette époque dépassaient Mahomet lui-même.

Sans doute il ne restait plus grand chose de précieux à prendre à Byzance. Il n'en est pas moins vrai qu'il devait encore y avoir bien des bibliothèques privées avec des livres d'usage courant qui auraient pour nous aujourd'hui une singulière valeur, quand ce ne serait qu'une médiocre traduction grecque d'un Tite-Live complet. Qui sait même si un des soldats vainqueurs — Turc ou Chrétien — lors du sac de la maison de quelque humaniste — le grammairien Théophile Paléologue se fit tuer sur la brèche — n'a pas mis au feu telle collection de monographies laborieusement compilée sur le passé même de la Turquie ?

Toutes ces pertes de culture humaine sont déplorables d'autant que les responsabilités en sont communes à tous les peuples. Avant de construire d'admirables églises en Angleterre et en Sicile, les Normands ont anéanti d'innombrables trésors et archives de l'Occident, et les Francs, avant de s'illustrer dans l'art roman et gothique, ont détruit maint chef-d'œuvre aussi bien à Soissons qu'ailleurs.

R.H.D.

Paraphrasant une citation de Pascal, on peut dire que la Vérité n'a cessé d'être située différemment en deçà ou au delà des frontières selon la position des observateurs.

En effet, comme tous les sujets historiques, la prise de Constantinople par les Turcs en 1453 a été traitée de façons fort diverses, souvent même contradictoires par les écrivains orientaux et occidentaux, sous l'influence naturelle de leurs préjugés religieux et de leurs conceptions culturelles.

Il s'est trouvé, jusqu'au cœur du XIXe siècle, des historiens — auxquels on a pris la fâcheuse habitude de se référer — pour considérer cet événement comme une victoire du Croissant contre la Croix — alors que les Ottomans n'avaient même pas encore adopté le Croissant byzantin pour emblême national —, comme la destruction d'une brillante civilisation par de frustes guerriers issus des steppes asiatiques ; et pour souhaiter, pendant la guerre balkanique, que les Bulgares slavisés, appuyés par l'Europe et les Russes, prissent la revanche de la Chrétienté, en boutant hors d'Europe ces Turcs, dont l'Univers entier apprécie aujourd'hui, plus que jamais, l'indispensable présence dans ces mêmes contrées.

Il y eut quelques rares esprits élevés qui, avec plus d'objectivité, de bon sens et de culture objective, conçurent le même événement comme la conséquence logique de l'histoire, comme le remplacement normal d'un Etat affaibli par des successeurs capables d'instaurer l'ordre et la sécurité, grâce auxquels peut prospérer une civilisation.

Installés en Europe — au moins aussi anciennement que tous les autres Confédérés hunniques dont ils formaient une fraction importante —, les Turcs, de tous temps, servirent de pont entre les deux continents et de barrière aux nouveaux déferlements de peuples inassouvis, venant soit de l'Est, soit du Nord. C'est ce que l'Occident finit par comprendre, avec plus ou moins de netteté, sous Napoléon Ier, et surtout lors du conflit des Lieux Saints qui déclencha la guerre de Crimée.

La situation du monde — qui n'est aujourd'hui guère distincte de celle de 1853 — montre quel est, au sujet de la prise de Constantinople par les Turcs en 1453, le point de vue le plus conforme à la réalité des faits et aux intérêts de la civilisation.

J'eus l'occasion d'exposer personnellement ces vues à Sa Sainteté Pie XII, qui me fit l'honneur de les apprécier.

Alors que l'on envisage la réhabilitation de Jérôme Savonarole, dont on commémore aussi le 500e anniversaire de naissance, — par des cérémonies religieuses qui se déroulent précisément ces jours-ci à Florence où il périt sur le bûcher comme hérétique —, on serait en droit d'attendre de la culture occidentale actuelle, une plus saine et équitable appréciation d'autres événements plus importants encore qui se passèrent à la même époque en Orient.

En ce qui concerne la conquête de Constantinople, notre point de vue est confirmé par Sa Béatitude le Patriarche grec actuel Athenagoras qui depuis son intronisation a déclaré, à maintes reprises, rendre grâce à Dieu de la présence des Turcs à Istamboul. Le Grand Rhéteur du même Patriarcat, Wladimir Mirmiroglu, et Yakovos, métropolite de Thérapia affirment de leur côté que sans les Turcs à Istamboul depuis 1453, il n'existerait aujourd'hui pas plus de nation que de langue grecques en Orient, devant les invasions slaves.

La littérature pseudo-historique, de la fin de la seconde moitié du XVe jusqu'au XVIIIe siècle, a brodé avec une fantaisie sans limite sur le thème de la prise de Constantinople par les Turcs. Les fables les plus invraisemblables, rapportées par les fugitifs intéressés à spéculer sur leurs malheurs, trouvèrent facilement audience dans les milieux crédules d'Occident, habilement pré-

parés à cela par les continuelles proclamations de Croisade. C'est à qui renchérirait sur les calomnies et les légendes inventées de toutes pièces pour noircir les Turcs toujours traités à tout le moins d'infidèles, à telle enseigne que des écrivains à mentalité lucide comme Montaigne, Voltaire et Gibson se révolteront contre une déformation aussi ridicule de l'Histoire. Les compilations de ce genre ressemblent à des puérils exercices de concours littéraires pour lesquels des prix seraient accordés à l'écolier qui aurait réussi à faire la description la plus terrifiante d'un fait dont il aurait été, ou n'aurait même pas été, le témoin.

Parlant des Huns, « on peut se demander, dit Jorga, si le portrait de ces barbares par Marcellin devenu classique à force de répétition, correspond à la réalité de l'époque ; s'il n'y a pas là-dedans des choses prises ailleurs, à des sources beaucoup plus anciennes, chez Hérodote même ».

Démétrius Cantemir, qui corrige beaucoup des assertions de Phranzès, ajoute à propos de ce dernier « qu'un homme qui, sur les affaires de son propre pays, tombe dans des contradictions si flagrantes, peut bien, sans injure, être soupçonné de méprise sur celles des Turcs ».

Ce sont de semblables méprises que nous nous proposons de redresser à la lumière des faits, plutôt que sous l'influence des commentaires tendancieux de l'époque.

⁂

La pénétration turque dans l'Empire Romain d'Orient poursuit un processus identique à la conquête de l'Italie par les Barbares, avec cette différence que les nations turques jouissaient au moyen âge d'une civilisation que ne possédaient pas encore les races nordiques qui envahirent l'Empire Romain d'Occident.

Avant de conquérir Constantinople, les Turcs, par leurs concours militaires, n'avaient pas seulement défendu à maintes reprises Byzance et sa civilisation contre les Mongols, les Slaves et les Latins, mais ils avaient produit eux-mêmes des savants comme Khârizmi, inventeur de l'algèbre, Ouloug Bey, auteur de nouvelles tables astronomiques ; des penseurs tels qu'Alfarabi, Avi-

cenne, — que Will Durant considère comme le sommet de la pensée médiévale, — Melvlana Djelaleddine Roumi et Kadi-Zadé — qui ne sont pas moins turcs parce qu'ils écrivent en arabe ou en persan que F. Bacon, Erasme, Leibnitz, Grotius et tant d'autres européens ne sont considérés comme romains pour avoir rédigé leurs œuvres en latin. Nous ne connaissons pas de noms byzantins qui puissent être opposés à ces penseurs et savants turcs de réputation universelle.

Les Turcs ottomans avaient derrière eux de vieilles civilisations nationales, comme celles de Tourfan (aux confins de la Chine), de Samarkhande, de Delhi, de Tebriz, du Caire des Mamlouks, de Konya des Seldjouks, d'Iznik (Nicée), de Boursa (Brousse) et d'Edirne (Andrinople) qui, sous tous les rapports, ne le cédaient en rien à celle assurément brillante jadis, mais dont ils ne trouvèrent que des postiches à Byzance, quand ils y entrèrent définitivement en 1453.

Le Turkestan occidental, dont provenaient les Ottomans, possédait de nombreux foyers de culture.

A Merv seulement, d'après Abdullah Yakout, il existait onze grandes bibliothèques. Rien qu'au cours du XIIIe siècle, les Turcs Seldjoukides avaient construit en *Asie Mineure* outre de nombreuses mosquées et écoles, soixante caravansérails monumentaux, onze hôpitaux à Césarée (1205), Sivas (1217), Divrik (1228), Tchankiri (1235), Kastamonu (1275), Koniah (1282), Amasia (1285) et autres cités prospères.

« Les architectes seldjouks, fait observer Pope, furent parmi les plus habiles et les plus courageux bâtisseurs d'un âge de foi qui se distingue par les plans les plus audacieux. »

En 1285 le Mamlouk turc Kalaoun construisait au Caire le plus grand hôpital du Moyen âge en y affectant les vingt-cinq médecins les plus renommés du monde.

W.M. Ramsay et J.W. Thompson soutiennent, avec preuves à l'appui, qu'il n'y eut pas trace de persécution religieuse dans l'Empire turc seldjoukide. Koniah était le rendez-vous de tous les hérétiques chrétiens persécutés dans leurs pays.

Il faut ignorer délibérément tout ce glorieux passé ou faire systématiquement table rase de dix siècles d'Histoire, pour sou-

tenir que Constantinople fut conquise en 1453 par une nation de civilisation et de culture inférieures à la civilisation et à la culture byzantines. On peut certes affirmer que ces deux civilisations furent en somme différentes, à cause des influences religieuses, malgré de nombreuses ressemblances et interpénétrations séculaires ; mais ce serait faire preuve d'un fanatisme médiéval que de prétendre que les unes étaient inférieures ou supérieures aux autres.

Les influences réciproques des deux civilisations étaient les conséquences naturelles des fréquentations mutuelles des nations turque et grecque depuis plus de vingt siècles, à telle enseigne que, même à une époque beaucoup plus reculée, le Scythe Anacharsis était considéré comme un des Sept Sages de la Grèce.

Il faut dire que les historiens et chroniqueurs byzantins, qui s'y connaissaient en race, pour avoir désigné beaucoup de leurs Empereurs par leur origine, ont identifié les Scythes, les Huns, les Proto-Bulgares, les Hongrois, les Koumans, les Petchenèques, les Ouzes avec les Turcs.

« A quel degré de déchéance sommes-nous donc tombés, nous « autres Romains, s'écrie Nicéphore Phocas, que nous en soyons « réduits à payer tribut, comme de misérables Slaves, à ces « *Scoythes de Bulgares.* »

La Couronne envoyée plus tard à Saint-Etienne de Hongrie, par l'Empereur romain d'Orient, portera en inscription la mention : « *Au Roi des Turcs* ».

Quand au commencement du ve siècle, Attila (diminutif gothique du mot turc Ata, qui signifie Père), chef des Huns Turcilingues (c'est-à-dire Huns de langue turque), descend des Balkans à Reghium (Kütchük Tchekmedje : banlieue de Byzance) réclamer sa fiancée, sœur du Basileus, ainsi que les Huns transfuges au service de l'Empire, il avait déjà des intelligences dans la place.

Dans sa campagne contre les Goths, Belisaire se félicite de compter des contingents de Huns dans son armée.

L'élite des troupes d'Héraclius était composée de Turcs.

L'auteur du *Strategikon* affirme que la cavalerie byzantine est habillée, armée et exercée à la mode Scythique ou Touranienne,

Narsès, au dire de Procope, invite Yildiz ou Ildigiz, chef de la Pannonie, qui avait commandé une *Schola Palatina,* à descendre rétablir l'autorité byzantine en Italie.

Justinien tenait par dessus tout à ménager les Huns auxquels on lui reprocha même de faire des avances et des largesses extraordinaires ; les chefs turcs Samargan et Sandikli furent reçus à plusieurs reprises à Constantinople avec les honneurs royaux. L'Empereur, écrit Agathias, tenait Sandikli en très haute estime.

En 576, Valentin, envoyé par le César Tibérius au Prince turc Turksalt, emmène avec lui 106 Turcs, habitants de Constantinople. Le quartier des Blachernes et les hauteurs de Pera sont occupés par les Avars en 619.

Vers la fin du même siècle, Justinien II se réfugie chez les Turks Khazars de la Volga. Huit ans plus tard (703), Tibère II épouse la fille du Khan des Khazars et rentre (708) à Constantinople avec des troupes turques. Les coutumes et les costumes orientaux pénètrent avec elles à Byzance qui adopte les modes turco-khozars.

Il ne se passe pas trente ans que Constantin, fils de Léon III, se marie lui aussi avec la fille du Khan des Turks Khazars, « une princesse accomplie, dit la chronique byzantine, à qui il ne manquait que d'être chrétienne pour être digne du premier Trône de l'Univers et qui prit, par le baptême, le nom d'Irène ».

Les Turks Khazars n'étaient encore ni juifs, ni musulmans.

Certaines sources placent leur conversion au Judaïsme vers 730, d'après une correspondance entre le Khagan et un ministre de religion israélite du Califat de Cordoue.

Bruthmar, moine de Corbie en 850, écrit que la conversion des Turks Khazars est contemporaine du baptême du Khan bulgare devenu Boris (862).

L'Impératrice Irène la Khazare, mère de Léon IV (dit aussi le Khazar), était venue à Constantinople avec une garde d'honneur turque qui s'y établit. Une partie de ces troupes converties ayant pris partie pour les Iconoclastes est exilée plus tard en Cappadoce et constitue la souche des Karamanlis orthodoxes.

En 778, Telerik, roi des Turks Proto-Bulgares, reçoit le bap-

tême avec sa suite, épouse la cousine de l'Impératrice et devient patrice byzantin.

Un quart de siècle plus tard (802) Bardanios Tourcos, c'est-à-dire Bardan le Turk, d'origine Khazare de Crimée, commande les cinq Thèmes d'Asie, est promu stratège d'Anatolie, puis César. « Ce fut, disent les chroniqueurs grecs, le souverain le plus doux et le plus humain que connut Byzance ». La voix du peuple le mit au nombre des Saints.

Toutes les fois que les Russes sont signalés devant Constantinople (860, 907), puis qu'il faut lutter contre les Musulmans, les Bulgares, les Slaves et les Latins, c'est aux Turks Khazars, Kiptchaks, Polovschis, Ouzes, Koumans, Petchenègues, Seldjouks et Ottomans que les Byzantins font toujours appel pour se défendre.

Convertis au christianisme ou à l'islamisme, les Turcs comme patrices, mercenaires ou commerçants, s'établissent de plus en plus nombreux à Constantinople et prennent souvent parti pour les Iconoclastes auxquels ils s'incorporent en grande partie.

***

Pour les Empereurs Byzantins, l'Islam est une hérésie dérivée de l'arianisme. Saint Jean Damacène considère l'Islam comme l'hérésie la plus récente. Après le traité conclu par la Régente Zoë avec Al Mogtadir (917), Nicolas le Mystique dément dans une lettre à ce Khalife que la mosquée construite à Constantinople sous Moslema en 717 ait été fermée.

Dans les chroniques byzantines du XIe siècle, il est encore question des Turks musulmans qui habitent Constantinople ; ils prenennt part à l'émeute contre Sclerène, la favorite de Constantin Monomaque (9 mars 1044). Après son alliance avec Togroul Bey, Sultan des Turks Seldjoukides, Constantin Monomaque fait élever une nouvelle mosquée au Palais de Magistion (1049) et fournit tous les éléments du culte musulman. L'historien arabe Ibn Il Esir confirme textuellement cette information. Isaac l'Ange fait relever cette mosquée détruite entre temps

(1189), construit un minaret et l'ambassadeur turc y vient faire sa prière.

Ibn-Khordadbeh (fin du IX[e] siècle), Haroun Bin Yahya, Massoudi (X[e] siècle), Edrisi (vers 1153), Aboul Feda, Ibn-Batouta attestent l'existence à Constantinople d'une colonie musulmane.

***

Mais concurremment à ces manifestations sporadiques et forcées de tolérance, l'Empire et le Clergé byzantin poursuivent méthodiquement leur campagne d'assimilation religieuse des Turcs résidant en terres byzantines.

L'Empereur Manuel, sur l'avis de son Conseiller Mazuk, ayant voulu supprimer du catéchisme chrétien un anathème contre la théologie musulmane, se heurta à la résistance du clergé et surtout d'Ephtade, évêque de Thessalonique.

Dans son « Trésor d'Orthodoxie » écrit à Nicée, après 1204, Nicetas Khonyates, lui-même d'origine hunnique ou turque, insère une formule d'abjuration, dans laquelle le catéchumène doit condamner la sourat 12 du Coran « Allah est le seul Dieu olosphyre entier », que Manuel Commène, pour faciliter les conversions, réussit à faire remplacer par une formule plus générale.

Les Empereurs distribuaient la terre impériale aux prisonniers de guerre qui recevaient le baptême. Les familles chrétiennes qui acceptaient un musulman pour gendre et réussissaient à le convertir étaient dispensées d'impôts. Les frères Anemas, propriétaires du fameux palais situé au sud de celui des Blachernas, sont les fils d'Abdul Azir, défenseur de Candie, pris et converti au christianisme.

Sous l'Empereur Alexis, un Tchavouche, ambassadeur du Sultan Seldjoukide, reçut le baptême à Constantinople et la dignité de Duc d'Anchiale. En 1162, le Sultan Kilidj-Arslan II reçoit à Byzance une réception magnifique.

L'Empereur Léon invite les chefs turcs Arpade et Cufane ; il les gave d'honneurs et de plaisirs dans son palais.

« Les noms archaïques d'Antiochus, d'Artaban, Pacore et bien d'autres, sont employés, dit Jorga, pour désigner une po-

pulation en cours de transformation ; on la nommait aussi par des termes géographiques parce que sa qualité nationale ne pouvait pas avoir de nom précis dans l'ordre ethnographique. »

Les néophytes turcs prennent des noms chrétiens et pour justifier leur nouvelle situation ou leur avancement dans l'ordre hiérarchique, font preuve de plus de zèle que les anciens adeptes de leur nouvelle religion. Il en est cependant qui conservent leurs noms ou leurs prénoms plus ou moins grécisés, tels que le Sénateur Nicetas et l'Evêque Michel Achomitas, Tchaoussis (Toutzes) Tarkhaniotis, Akkousche (Axouch), Kavakis, Georges Amiroutses, Koutoulmis et d'autres qui fondent des monastères ou les peuplent en grande partie de leurs congénères également convertis pour échapper à l'esclavage.

La prolifération des monastères de catéchumènes était telle que Pierre Ier de Russie disait avec raison : « Sur le seul canal du Bosphore, il n'y avait pas moins de 300 monastères ; c'est pourquoi, lorsque les Turcs s'approchèrent de Constantinople, on ne put trouver plus de 6.000 combattants ».

Il en fut de même à la bataille de Melazgert où le Protostrator, Michel Tarkhanyotis, Glabas et ses troupes refusèrent le combat avec le Sultan Alp Arslan, tandis que les contingents Turks Petchenègues de l'Empereur romain Diogène passaient en masse dans les rangs ennemis. Pour faire pardonner sa trahison, Michel Tarkhaniotis construisit le monastère de Pammakaristos (Fethiyé) où furent plus tard confinés le grand Logothète, Gabalas (1344) et le chef turc Zinet (1418) dont l'extradition avait été demandée par le Sultan Mourat II.

Les Turkopoulos du Vardar, dit Vardariotis, convertis au christianisme — depuis Saint Jean Chrysostome — qui constituent la garde d'honneur des Basilleus pendant plus de quatre siècles, accompagnent Théodore II dans toutes ses campagnes, et forment le corps de guerriers les plus fidèles d'Alexis Commène. Les Turcs restés autour de Thessalonique se mêlent aux Bogomiles dont le chef réside à Constantinople.

Vasilewski et Ouspenski ont expliqué par quel processus le paulicianisme asiatique, devenu le bogomilisme au xe siècle, puis le catharisme occidental — qui se prévaut d'ailleurs de son

origine orientale — était soutenu et répandu par les Turks Pétchenègues des Balkans et les Turks Proto-Bulgares non encore slavisés.

Les Bogomiles ayant invité les Turcs Pétchenègues à occuper Philipopoli (1088), Alexis appelle à son secours les Turks Koumans ou Polovtsis de l'Ukraine qui délivrent la ville ; leurs chefs Tougour et Bouniak Han sont reçus triomphalement à Constantinople et « considérés au dire des chroniqueurs comme les sauveurs de l'Empire ». Quelques années après la bataille de Melazgert, le normand Roussel de Bailleul ayant voulu se tailler un royaume en Asie Mineure est pris par le chef turc Toutakli qui le livre à Alexis Commène. Tchatcha Bey de Smyrne, qui occupa quelque temps les côtes de la Macédoine et de la Thrace, avait été, dans sa jeunesse, élevé au rang de patrice à la Cour de Nicéphore Botaniades.

En 1203, au mois d'août, tandis qu'Alexis IV était en Thrace guerroyant contre Alexis III, quelques soldats flamands qui venaient de faire ripaille avec des compatriotes négociants, entreprirent de piller les entrepôts des quartiers turcs. Pourchassés par les Turcopoles et les Khazars, ils incendièrent les maisons. Pendant deux jours et deux nuits, le feu fit rage dans la partie la plus riche de la ville, depuis la Corne d'Or jusqu'à la Marmara, principalement habitée par les Karaites (Turcs de religion israélite) du côté de Sirkedji actuel, et par les Turcs musulmans dans le quartier de la Mosquée de Sari Timour, dont la première construction doit remonter au XIIe siècle. Ces Turcs assuraient alors le commerce des fourrures, des pierres précieuses, des soieries, avec la Perse, l'Asie Centrale et la Chine, par leurs congénères du Caucase, de la Crimée et du Kiptchac.

Les indications puisées dans les œuvres de Théophanos, Nicétas Khoniatès, Canard et Schneider, confirment que « la synagogue des Sarrasins dite Mitaton » qui fut incendiée en 1203 ainsi que les boutiques des commerçants musulmans et les geôles où l'on enfermait les prisonniers de cette religion, étaient situées le long de Matiron Embolus (Ouzoum Tcharchi), entre le Prétoire, Viglæ Pretorium (la tour actuellement existente du coin de Nasouhiyé Han, au-dessous de Validé Han, qui devint plus

tard le palais de Piyalé Pacha) et le Ddungarius (Odoun Kapoussi), sur la Corne d'Or ; l'ancien Tekké, aujourd'hui disparu, dit de Sirkedji non loin de la mosquée de Sari Timour, se trouvait dans ces mêmes parages, et non dans le quartier actuel de Sirkedji que Mamboury suppose être le centre turc de Byzance.

Pendant l'occupation franque de Constantinople, — si l'Empereur Baudoin est fait prisonnier par les Bulgares slavisés et si Boniface périt de leurs mains, — sept chefs turcs Koumans et Pétchènegues, convertis, entre mille autres, au christianisme, reçoivent princesses, patriarchat et prébendes pour se mettre avec leurs contingents au service des Empereurs latins. Narjot de Toucy ne pourra un moment relever le prestige de l'Empire que grâce aux secours des Koumans, turcs païens des steppes russes.

D'autre part, les Grecs de Nicée (1222-1254) qui poussaient les Turcs à barrer la route aux Mongols, encourageaient en sous-main ces derniers à écraser ces mêmes Turcs. En 1258, Maria Paléoligina devait épouser Hulagou, Khan des Mongols qui avait détruit le Khalifat de Bagdad régenté par les Sultans turcs. Hulagou étant mort avant ce mariage, Maria Paléoligina épousa son fils et successeur Abaga qui, plus tard, devint chrétien. Abaga ayant été empoisonné, Maria, la souveraine grecque des Mongols, revint à Constantinople avec une suite turque de Tauris, et fonda l'église de Mougliotissa, dite Sainte-Marie-des-Mongols.

Byzance cherchait à venir à bout de ses ennemis en leur prodiguant des subsides, quand elle possédait les moyens, ou employait des princesses, légitimes ou non, pour gagner les chefs rebelles ou les souverains voisins. C'est ainsi que plusieurs Sultans Seldjoukidès de Konya épousèrent des princesses byzantines de Nicée dont les parents chrétiens se réfugièrent à Koniah, où l'on retrouve encore leurs tombeaux dans les cimetières musulmans. De son côté, le Sultan Seldjoukidès Alaeddin, contraint d'abandonner ses Etats sous la poussée des hordes mongoles, chercha asile chez son ami Michel Paléologue. Après quelques mois de séjour à Constantinople, l'ex-Sultan Kaykaous, et près de 7.000 familles turques qui l'avaient suivi dans son exil, furent établis sur la côte européenne de la Mer Noire, autour

du Métropolite de Vicina qui les convertit en peu de temps au christianisme, sous le nom de Gagaouzes, auxquels vinrent se joindre d'autres Turcs convertis. Le Sultan Kay-Husrev I avait épousé la fille du patrice romain Manuel Maurozonès, avant de remonter sur le trône de Konya.

Après l'effondrement de l'empire latin, que Martin de Canale considère comme un accident heureux qui arriva au « prud-homme que l'on appelait messire Palioolg » aidé encore des Turcs, ces derniers réoccupèrent une place importante dans les armées des empereurs byzantins. Les Turcs Kiptchaks, de la Russie méridionale (1265), convertis à l'Islam, observaient, comme les Khazars, une attitude favorable aux chrétiens (1312) et les Khans de la Horde d'Or assuraient, par leur protection, la prépondérance de la principauté de Moscou sur les autres Knyaz russes. Ce synchronisme explique en partie ce qui s'ensuivra.

***

Au commencement du XIVe siècle — en même temps qu'Osman Bey jetait les bases de l'Empire turc ottoman — se place un épisode fort original de la collaboration turco-chrétienne, en relation étroite avec l'histoire de Byzance. Nous en devons le récit à la « savoureuse chronique du très magnifique Seigneur Ramon Muntaner, consacrée aux expéditions des Catalans ».

Après la libération de Philadelphie (1305) les relations entre les Grecs et les Catalans s'envenimèrent au point qu'Andronic les rappela d'Anatolie et les installa à Gallipoli d'où leur chef Roger de Flor (alias Blum) fut attiré et exécuté à Andrinople, tandis que les Catalans restés à Byzance étaient tous massacrés. Les Catalans s'unirent alors aux Turcs pour envahir la Macédoine, la Thessalie et s'emparer des duchés d'Athènes et de Thèbes où s'établit une Principauté espagnole qui allait durer quatre-vingts ans.

Vers 1310, la compagnie catalane avait reçu un nouvel accroissement de forces turques. Un chef turc, Ishak Melek, descendant de la dynastie Seldjoukide, leur amena ses guerriers.

« Si jamais gens, dit Muntaner, furent soumis à leurs seigneurs, ce furent bien ces hommes-là envers nous. Et si, jamais hommes furent loyaux et vrais, ce furent bien ceux-là de tout temps envers nous. Et ils furent aussi fort bons hommes d'armes et en tout autre fait. Ils restèrent donc avec nous comme des frères et toujours réunis en corps séparé, ils se tinrent près de nous. »

Bientôt, mille autres cavaliers Turkopoules au service du Basileus (les trois mille autres avaient péri en combattant les Catalans) vinrent se joindre à la Compagnie.

« Et ceux-ci furent en tous temps comme les autres, bons, loyaux et dociles. De manière que nous accrûmes notre nombre de 1.800 Turks à cheval et que nous tuâmes ou enlevâmes à l'Empereur tous les mercenaires de cette même nation qu'il avait. Ainsi, nous dominâmes tout le pays et chevauchâmes par tout l'Empire à notre fantaisie. Et quand les Turks ou Turkopoules allaient en chevauchées, ceux des nôtres qui le souhaitaient allaient avec eux ; et ils traitaient les nôtres avec beaucoup d'honneur, et ils faisaient en sorte qu'ils revenaient toujours avec deux fois autant de butin pour nous qu'il n'en prenaient eux-mêmes. Enfin, il n'advint jamais qu'entre eux et nous il y eut aucune altercation. »

Après la conquête du duché, les Turcs et les Turkopoules voulurent quitter les Catalans.

Muntater a longuement raconté cette séparation :

« Les Turcs et Turcopucos, dit-il, voyant que dorénavant la compagnie tenait à ne plus s'éloigner du duché d'Athènes et ayant un butin immense, voulaient s'en aller. Les Catalans leurs dirent qu'ils leur donneraient trois ou quatre endroits du duché, ou plus encore, là où il leur serait agréable, et qu'ils les priaient de vouloir y rester auprès d'eux. Mais les Turcs répondirent que pour rien au monde ils ne consentiraient à s'y fixer et que, puisque Dieu leur avait fait du bien et que tous étaient riches, ils voulaient s'en retourner au royaume d'Anatolie et près de leurs amis. Ainsi ils se séparèrent, en grande affection et concorde les uns pour les autres et se promirent mutuellement aide en cas de besoin. Ils s'en retournèrent donc en toute sécurité et à petites journées à Galilipoli, ne craignant pas que qui que ce soit leur fît obstacle, après l'état dans lequel les Catalans avaient réduit l'Empire. Et lorsqu'ils furent à la Bouche d'Asie, dix galères gênoises vinrent leur offrir de leur faire passer le détroit de la Bouche d'Asie, qui n'a pas dans cet endroit plus que quatre milles de largeur. Alors, ils firent leurs arrangements avec les Gênois, et les Gênois leur jurèrent sur les Saintes Evangiles, de les transporter sains et saufs au-delà de la Bouche d'Asie qui, comme je viens de le dire, n'a pas là plus de quatre milles de largeur. A un premier embarquement, ils transportèrent tout ce qu'il y avait de la plus menue gent. Et quand

les notables hommes eurent vu qu'on avait effectué ce passage de leurs gens, ils entrèrent eux-mêmes dans les galères. Et lorsqu'ils furent dans les galères, dès leur entrée on ôta leurs armes, car il avait été convenu d'avance que les Turcs livreraient leurs armes aux Gênois ; et les Gênois mirent toutes leurs armes en une galère. Puis lorsque les Turcs furent embarqués sur les galères, et se trouvèrent sans armes, les Gênois se précipitèrent sur eux, en tuèrent la moitié et jetèrent les autres à fond de cale. Ainsi, prirent-ils la plus grande partie de ceux qui étaient braves et ils les conduisirent à Gênes. Puis ils allèrent les vendant en Pouille, en Calabre, à Naples, enfin partout. Et de ceux qui étaient demeurés dans les environs de Gallipoli, il n'en échappa pas un ; car l'Empereur y envoya beaucoup de troupes de Constantinople qui les tuèrent tous. Voyez donc avec quelle fourberie, avec quelle déloyauté les Turcs furent exterminés par les Gênois ; de sorte qu'il n'en échappa que ceux qui avaient été transportés dans la première traversée. Et les hommes de notre Compagnie en furent affligés quand ils l'apprirent, et voilà quelle fut la fin de ces compagnons qui, à leur malheur, se séparèrent de nous ».

J'ai dû citer textuellement ce récit de l'Espagnol Muntaner afin de fixer l'importance des Détroits pour les Turcs d'Europe et d'Asie.

Nicéphore ne raconte pas comme Muntaner, ce départ des Turcs. Suivant le chroniqueur byzantin, après s'être séparés des Catalans, à Kassandria, parce qu'ils ne voulaient pas aller plus avant en Occident, les Turcs se divisèrent en deux bandes sous leurs deux chefs Melek et Halil.

Melek et ses cavaliers qui, après avoir reçu le baptême chrétien et touché la solde de Basileus, avaient finalement renoncé à l'un et à l'autre, allèrent prendre du service auprès du Kral de Serbie. L'autre bande, sous le commandement de Khalil Bey, chercha à traiter avec les Grecs pour pouvoir repasser en Asie. Mais le récit de Nicéphore Gregoras diffère de celui de Muntaner en ceci que le chroniqueur grec raconte comment ceux-là ne furent victimes de la trahison des Gênois qu'après qu'ils se furent maintenus victorieusement en Thrace, durant plus de deux ans, contre toutes les forces byzantines. L'Archevêque Daniel de Serbie raconte à peu près de la même manière le départ des Turcs de Melek. Il est cependant un fait certain, qu'une grande partie des Turcopoules accompagnèrent les Catalans jusqu'au bout et prirent part à la bataille du lac Copais.

La passion religieuse ou la turcophobie avait tellement oblitéré le bon sens de Gustave Schlumberger que malgré un témoignage direct aussi favorable aux Turcs, il a trouvé encore moyen de conclure qu'« ainsi les Catalans s'étaient enfin débarrassés de leurs collaborateurs barbares ».

***

Avec les Beys de la dynastie ottomane, les Basileis reprirent identiquement les relations qu'ils avaient entretenues depuis deux siècles avec les Sultans Seldjoukidès.

Wells note que les rapports entre les princes ottomans et les empereurs byzantins manifestent un caractère des plus spéciaux ; les Turcs ont dans les querelles dynastiques et domestiques de la cité impériale un rôle aussi efficient que leurs ancêtres seldjoukides avaient joué à Bagdad. Des liens de sang les attachent souvent aux dynasties et aux plus grandes familles byzantines, ils continuent à fournir des troupes pour la protection de la capitale byzantine.

En 1343, Cantacuzène appelle à son aide les Turcs d'Omour Bey, Emir d'Aydin, pour mater la révolte de la plèbe macédonienne, puis d'autres forces turques pour occuper le trône de Constantinople. Quand Jean V rentre dans la capitale (1347), Cantacuzène s'enferme aux Blachernes avec sa garde turque. Ayant marié sa fille Théodora au prince turc Orhan Bey, Cantacuzène obtint de celui-ci un contingent de 6.000 guerriers qui lui permettent de récupérer son trône.

Jean Paléologue V donna l'une de ses filles au Sultan Mourad Bey et les deux autres à Yakoub et Bayezid Beys, fils du même Mourad. Emir Suleyman, fils aîné de Bayezid, épouse à son tour la nièce de Manuel II Paléologue, fille de Joannès Théodoros, despote de Lacédémone. Youssouf Bey, un autre fils du Sultan Bayezid, se réfugie et s'installe à Byzance où il reçoit le baptême.

La Basilissa Anne de Savoie, secourue en 1354 par le Bey des Ogouzes de Karban sur le Danube, accorde à Dobroudj, petit-fils

de Sari Saltouk, la main de l'héritière grecque d'Apocapcos et le nomme généralissime des Romains.

Le clergé grec des pays occupés par les Turcs préférait tellement leur domination à celle des autres que le métropolite Dorothée (1393) intrigue pour les introduire à Athènes. Cela n'empêche pas le Sultan Bayezid de s'allier à Turkto, roi de Bosnie et de Croatie, qui a lui-même des contingents turcs, et d'aider Pierre de Saint-Exupéry, chef d'une compagnie de Navarrais, à conquérir l'Achaïe contre le despote byzantin (mai 1394).

Des centaines de Français pris à la bataille de Nicopolis (1396), et non rachetés par la suite, sont établis à Gallipoli et à Brousse où ils sont traités avec une mansuétude sans pareille. Le fils de l'un de ces prisonniers français convertis à l'Islam, Molla Husrev, deviendra plus tard le professeur le plus respecté de Mehmet II le Conquérant.

Entre temps, Bayezid avait obtenu du Basileus la reconstruction de la mosquée désaffectée de Constantinople et l'octroi à la colonie turque de cette ville de privilèges semblables à ceux accordés aux colonies gênoise, vénitienne et pisane.

Mais tout est remis en question à l'apparition de Timourlenk (Tamerlan) envers qui les Empereurs de Constantinople reprennent la politique de bascule et de ménagement utilisée jadis à l'égard de Gengis et de ses successeurs mongols.

A la bataille d'Ankara (juillet 1402), les Serbes de Lazare Vulkovic combattirent valeureusement sous les bannières ottomanes contre les Tatars de Gengis, encouragés en sous-main par les Ambassadeurs que Byzance lui avait dépêchés.

Quelques années après la défaite de Bayezid par Tamerlan, les Turcs ayant repris leur puissance et refait l'unité ottomane, les Empereurs tiennent de nouveau à ménager les Sultans de Brousse.

Ils envoient à Mehmet I un Ambassadeur permanent et internent le rebelle turc Djuneid dans un monastère de Constantinople.

D'autre part, le prince Moussa, fils de Bayezid, ayant pris l'offensive contre Manuel, celui-ci sollicita la protection de Mehmet I (juin 1413), lui fournit des navires pour passer en Thrace

avec 5.000 Turcs, et l'on vit — observent les chroniqueurs byzantins — le spectacle étrange d'un Sultan turc défendant la ville impériale contre son propre frère qui l'assiégeait de nouveau. Mais tout en entretenant des rapports de parfaite courtoisie avec Mehmet I, grâce auxquels il put réorganiser son Etat et renforcer son pouvoir en Morée (1414-1415), Manuel quémandait des secours au roi d'Aragon Ferdinand. Mehmet I et Manuel eurent quand même une entrevue amicale à Scutari (1420) en face de Constantinople.

Après la mort de Mehmet I, Manuel pousse le prétendant Moustafa à prendre Gallipoli où le Prince turc ne laisse pourtant pas entrer les troupes byzantines.



Excédé des volte-face continuelles et de la trahison incessante des Empereurs, Mourad II, successeur de Mehmet I, décide d'en finir avec ce foyer de perpétuelles intrigues qu'est Constantinople. Il part en mai 1423 de sa nouvelle capitale d'Andrinople, pour venir assiéger les remparts terrestres de Constantinople. Mais, faute de navires qui lui permettent d'encercler la ville et de transporter ses contingents d'Asie et forcé de contenir les vagues des nouvelles croisades que fomente Hunyade (lui-même d'origine authentiquement hunique — comme l'indique son nom même — mais devenu le plus impétueux adversaire des Turcs), le Sultan se voit contraint de lever le siège qu'il se promet de reprendre dès qu'il se sera assuré la soumission complète des Balkans et le passage des Détroits par la construction de châteaux-forts sur les deux rives du Bosphore.

Les Turcs sont las de verser leur sang au bénéfice des autres nations et de prêter leurs guerriers à la réalisation des ambitions étrangères. Depuis Orhan, Bayézid et Mourat, ils sont résolus à travailler, à combattre désormais pour leur propre compte.

Ils engagent à leur tour des mercenaires étrangers qu'ils incorporent étroitement à l'Etat par une formation spéciale dite des Janissaires. Ils n'interviennent plus en faveur de Byzance

lorsque celle-ci est assiégée par Démétrius et les Bulgares de Paul Assen (d'avril à juillet 1442).

Les Turcs sont en butte aux mêmes difficultés qu'en 1423 quand, à l'annonce de la croisade de 1444, le Sultan Mourad II veut transférer ses contingents d'Asie en Europe pour aller au devant des Occidentaux qu'ils rencontrera à Varna. La nécessité absolue de la domination des Détroits par les Turcs s'était fait sentir une fois de plus. Cette possession deviendra un des principes essentiels de la politique ottomane.

A la mort de Jean VIII (1448), les princes byzantins Thomas, Démétrius et Constantin, rivaux à sa succession, en appellent à l'arbitrage du Sultan Mourad II qui — précisément par l'intermédiaire de Phranzès et de l'Impératrice Mère — approuve le choix et la nomination de Constantin Dragasès. lequel, intronisé le 6 janvier 1449 au château de Misithra par les Ambassadeurs turcs, put faire son entrée à Constantinople le 12 mars 1449 pour signer un traité de vasselage envers le Sultan, tandis que ses frères respectivement soutenus par différents clans de Turcs contiuaient à se quereller en Morée.

Tels étaient le processus et l'état des relations politiques entre Turcs et Byzantins quand Mehmet II fut, en 1451, appelé définitivement à la succession de son père Mourad II dont il achèvera de réaliser le programme.

Les ennemis les plus acharnés des Ottomans reconnaissent que les batailles de Nicopolis et de Varna, qui se terminèrent à l'avantage des Turcs, ne furent, ni voulues, ni provoquées par ceux-ci. Dans l'une comme dans l'autre, Bayézid et Mourad II durent transporter en toute hâte, et avec beaucoup de risques et de sacrifices, leurs armées principales d'Asie en Europe, pour arrêter des offensives occidentales déclenchées à l'instigation des Empereurs byzantins et des Papes.

Les Turcs Seldjoukides de Koniah et les Mamlouks de Syrie avaient dû accepter les guerres que les Croisés d'Occident étaient venus leur apporter en Asie. Si les successeurs des Seldjouks passèrent en Europe rejoindre leurs congénères — qui y étaient déjà descendus en passant par la Scythe (Russie méridionale) — ce fut, soit en poursuivant leurs adversaires en déroute, soit

sur la requête des Byzantins qui sollicitaient leur aide contre les Slaves.

Ils avaient bien fort à faire en Asie où ils n'avaient pas encore réalisé leur unité, pour se mettre à dos l'Europe chrétienne. *Les Turcs,* note très judicieusement Jorga, *se sont partout établis où ils avaient d'abord été appelés.* Les historiens impartiaux sont presque unanimes à reconnaître qu'à l'exception de la première Croisade, les Occidentaux venaient en Orient beaucoup plus en vue d'avantages matériels que pour gagner le ciel. Quant aux Byzantins orthodoxes, ils tentaient de se rapprocher de Rome toutes les fois qu'ils se croyaient menacés du côté de l'Orient et rejetaient son alliance aussitôt le danger écarté. Cela se répète à une cadence régulière depuis l'époque de Charlemagne. Déjà, à la veille des Croisades, on disait à Byzance que « l'Empire aurait préféré voir les Turcs gouverner les territoires des Romains plutôt que les Latins ».

D'autre part Grégoire VII (d'après Migne) déclare ouvertement qu'il « préférerait laisser aux Musulmans certaines contrées occupées par eux plutôt que de voir ces contrées retomber aux mains des fils insoumis de l'Eglise ».

Une sourde et continuelle hostilité régnait entre le monde chrétien oriental et le monde occidental représenté surtout par les Normands qui avaient ravi l'Italie à l'Empire byzantin.

De même, l'animosité des Latins contre les Grecs schismatiques, la haine dans laquelle les Croisés tenaient Byzance qu'ils accusaient de félonie pour expliquer leurs insuccès, étaient soutenues par le désir avide de s'emparer des richesses de Constantinople.

L'impitoyable massacre en 1182 de près de 40.000 Latins par les Grecs, — qui pourchassèrent les fuyards jusque dans les eaux de la Corne d'Or à l'aide de feu grégeois et vendirent les survivants comme esclaves, — justifiaient moralement et politiquement, aux yeux de beaucoup d'Occidentaux, une attaque contre Byzance.

L'amiral vénitien Margaritone considérait la conquête de Constantinople et la destruction de l'Empire schismatique comme un postulat indispensable au succès de la lutte contre les

Turcs, tandis que le doge Henri Dandolo caressait l'espoir de fonder un nouvel Etat aux dépens de Byzance et d'accroître le développement du commerce vénitien.

Après les terribles incendies de 1203, l'animosité des Grecs contre les Latins devint telle que même les Pisans durent se réfugier à Galata. La prise de la ville en 1204 par les Croisés fut suivie de scènes cruelles que les Grecs eurent tout le loisir d'opposer plus tard à la clémence des Musulmans.

La profanation des autels et le viol des religieuess, écrit Yung, choquèrent profondément un peuple pourtant accoutumé aux horreurs habituelles des mises à sec.

Le Pape Innocent pouvait à bon droit déclarer « que l'Eglise grecque, objet de pareilles persécutions, refuserait de se soumettre à nouveau au Saint-Siège et vouerait à juste titre une haine farouche aux Latins ».

Morosini, intronisé Patriarche de Constantinople (1204), écrivit au Pape que l'Union des Eglises avait été réalisée en supprimant par la force le Patriarcat grec. Les immixtions incessantes des Latins (du XIᵉ au XIVᵉ siècles) étaient la contrepartie des persécutions byzantines en Italie du VIᵉ au Xᵉ siècles.

En 1305, des corsaires latins et normands ravagent les côtes de l'Egée, les îles des Princes, et massacrent leurs habitants grecs.

Pétrarque, aussi érudit que poète, écrivait au XIVᵉ siècle : « Les Turcs peuvent être nos adversaires, mais les Grecs sont pires que des ennemis ».

L'animosité de l'opinion publique occidentale contre les Byzantins était tellement profonde que l'Encyclique du 27 mai 1400 du Pape Boniface IX invitant les chrétiens à une nouvelle croisade n'eut aucun écho dans le monde catholique. Les papes, en ces temps-là, se préoccupaient plus de leurs intérêts que de ceux de la chrétienté qui leur servaient de prétexte à étendre leur influence et leur domination.

Vingt ans avant la conquête ottomane, Bertrandon de la Broquière, Conseiller de Philippe le Bon, qui passe de Scutari à Galata, vêtu à la turque, remarque que l'inimitié entre les Grecs et les Latins était à son comble à Constantinople.

Néanmoins, Jean VIII part le 23 novembre 1423 chercher des renforts en Occident. De nouvelles démarches sont faites qui aboutissent à l'Union des Eglises en 1439. Au moment de se rendre aux Conciles de Ferrare et de Florence, avec Eugenitros et Scholarius, le Basileus croit devoir en prévenir le Sultan Mourad II « à titre d'ami et de frère ». Mais à son retour à Constantinople, il rencontre une grosse majorité d'adversaires de l'union, parmi lesquels Phrantzès et Lucas Notaras, le Commandant de la flotte, qui s'écrie « qu'il aimerait mieux voir en pleine ville le turban des Turcs que la mitre des Latins ».

En 1445, les Ambassadeurs de Jean VII parcoururent de nouveau l'Europe à la recherche de secours. En 1447, tentative réitérée de croisade sur la suggestion d'Alphonse d'Aragon qui songe plus à conquérir Byzance qu'à lui venir en aide.

Constantin XI, au courant des préparatifs turcs, sollicite encore la protection du Pape Nicolas V en 1451. Pourtant les anti-unionistes dirigés par Scholarios anathématisent les adhérents à l'union de Florence, quand celle-ci est enfin divulguée et proclamée à Sainte-Sophie le 12 décembre 1452, trois ans après sa signature.

Tel était, nonobstant les efforts d'une petite coterie, l'état d'esprit dominant de la population plus ou moins hellénisée de Constantinople à l'égard des Latins, quelques mois avant que Mehmet II vînt y mettre le siège.

***

Les versions occidentales et les fabuleux récits des fugitifs byzantins sur la prise de Constantinople par les Turcs laisseraient croire que ceux-ci détruisirent de fond en comble une ville qui jouissait à cette date d'une certaine prospérité.

La vérité est toute autre.

Byzance, dont la superficie comporte environ 12 km² dans l'enceinte de Théodose II, avait atteint l'apogée de sa splendeur du VIe au Xe siècles et commencé déjà à péricliter à partir des premières croisades. Mais, même sous les Commène, Odon de

Deuil, un chroniqueur français, signale de vastes espaces cultivés dans l'intérieur de l'enceinte.

Les catastrophes de 1182, de 1203 et de 1204 eurent des conséquences terribles ; les pertes en biens de toutes sortes, en édifices splendides et en œuvres d'art furent inestimables. A l'occupation de la ville par les Latins, il y eut, au témoignage de Villehardouin, « plus de maisons brûlées qu'il n'y en avait dans les trois plus grandes cités de France ». Des magnifiques palais et églises qui avaient tant frappé l'imagination du grand chroniqueur français, il ne restait que des débris fumants. Après la cessation des combats de rues, les Croisés procédèrent à la destruction et au pillage systématiques des palais, des églises, des monastères, des œuvres d'art et des bibliothèques, qui durèrent trois jours entiers. Au dire encore de Villehardouin, peu suspect de partialité, « jamais depuis que le monde fut créé, il ne fut fait tant de butin en une ville ». Après avoir pillé tout ce qui était transportable, les Latins en furent réduits à dépouiller les édifices publics de leurs toits de cuivre et à fondre les objets de bronze pour frapper de la monnaie. Le seul commerce subsistant fut l'exportation des reliques.

Lorsque Michel VIII reconquit la cité en 1261, il dut consacrer des sommes considérables pour remettre tant soit peu la ville en état. Mais, au cours du XIVe siècle, surtout à la suite des ravages de la peste en 1435 et des guerres incessantes, l'exode de la population s'accentua ; des quartiers entiers furent délaissés et à leur place vacante, s'établirent des monastères, se formèrent des jardins, des champs de blé, des terrains vagues, comme nous l'apprennent des documents de l'époque.

Au début du XIVe siècle le géographe arabe Abulfeda écrit : « Dans l'intérieur de la ville sont des champs ensemencés, des jardins et beaucoup de maisons en ruines ».

L'Ambassadeur castillan Ruy Gonzalès de Clavijo, qui, en se rendant à Samarkande, visite Constantinople (en octobre 1403), dit de cette ville : « Qu'elle contient beaucoup de collines et de vallons, où l'on voit des terrains labourés et des jardins. Ceux-ci renferment des maisons pareilles à des habitations de faubourg ; et tout cela se trouve au centre de la ville ».

Début du XVe siècle, Buondelmonti note que Vlanga, autrefois un port, était déjà comblé et transformé en plaine ».

Bertrandon de la Bloquière, premier écuyer et conseiller de Philippe le Bon, Duc de Bourgogne, vint à Constantinople à la fin de 1432. Il en trace le tableau suivant : « Et est ceste cité cy faicte par villaiges et y a beaucoup plus de vuyde que du plain ».

Le quartier de Boucoléon était mort ; l'église des Saints-Apôtres était déjà ruinée ; dans les vastes citernes on avait planté des vignes ; des moulins à vent couvraient les points élevés du Xerolophos ; l'ouest et le milieu de la ville, jusqu'à l'aqueduc de Valens, étaient entièrement désertés. Le plan à vol d'oiseau que trace (en 1422) le florentin Buondelmonti, confirme ces descriptions.

Au témoignage de Nicéphore Grégorios, sous le règne d'Andronic III (au milieu du XIVe siècle) « les Palais des Empereurs et de la noblesse gisaient en ruines et servaient de latrines aux passants et de cloaques ; de même, les imposants édifices du Patriarcat qui entouraient la grande église de Sainte-Sophie et lui servaient d'ornement étaient démolis ou rasés » (1431).

Au couronnement des Impératrices et des deux Empereurs à la fois, en 1347, le même chroniqueur déplore « que tout le monde sût que les joyaux des couronnes étaient de verre, que les robes n'étaient pas tissées d'or véritable, mais de clinquants, que la vaisselle était de cuivre et que tout ce qui semblait riche brocart n'était que cuir enluminé ! ».

Après tous les événements que nous avons relatés et les tableaux que nous avons tracés en nous basant sur les témoignages contemporains relativement les plus impartiaux, pour qu'une ville eût pu se relever en l'espace de quelques années, il fallait un concours de circonstances miraculeusement favorables qui ne paraît guère s'être produit, jusqu'à la date de la conquête turque.

L'Empire byzantin n'eut entre temps, que l'on sache, l'occasion d'entreprendre aucune expédition victorieuse contre des Etats voisins dont les dépouilles lui permissent de s'enrichir à

nouveau en récupérant ce qu'on lui avait pris et en recréant tout ce qui avait été détruit.

Le commerce était principalement exercé par les Gênois et les Vénitiens. Manquant de flotte nationale, on ne peut guère supposer que Byzance ait pu draîner par mer des fortunes du dehors. Constantinople était devenu un grand entrepôt de transit aux mains presqu'exclusives des Latins.

Depuis le VIᵉ siècle tout un quartier de Constantinople riverain de la Corne d'Or était habité par les Karaites, de langue turque et de confession judaïque, qui détenaient le monopole des relations commerciales avec la Khazarie au nord de la Crimée et avec l'Asie. Ces Karaites sont maintenus dans leurs privilèges après la conquête. Une grande partie de la population chrétienne était composée de moines et de Turks plus ou moins grécisés.

Ne disposant presque plus de territoires autour de la Métropole et d'éléments ruraux, il était exclu que les récoltes et les productions des provinces eussent pu assurer à la ville, sa subsistance et des revenus considérables. Pour conserver leurs propriétés passées sous la domination turque, beaucoup de membres de l'aristocratie byzantine s'étaient inféodés aux Beys ottomans dont ils devinrent les vassaux les plus dévoués. Les paysans byzantins, délivrés du servage par les Seldjoukides et les Ottomans moyennant une légère redevance, passaient volontiers du côté turc. Les despotes Evrenos et Keusé-Mihal devinrent des féodaux turcs et acquirent ainsi d'immenses domaines dans les Balkans. Ces familles comptent encore aujourd'hui de nombreux descendants en Turquie.

Les principaux Vizirs de Mourad II et de Mehmet II : Mahmout Pacha, Mourat Pacha, Zaganos Pacha, Roumi Mehmet Pacha, Gedik Ahmet Pacha et maints autres, sont d'origine byzantine, passés au service ottoman.

Contrairement à ce qu'enseignent les manuels d'histoire européens, l'exode des lettrés helléniques vers l'Occident avait commencé d'une façon intense, bien longtemps avant la conquête turque, avec les Manuel Chrysoloras (1397) enseignant le grec à Florence, les Jean Argyropoulo, Théodora Gaza, Constantin Lascaris,

George de Trébizonde, emportant avec eux, faute d'autres ressources, livres et manuscrits dont ils vécurent en Italie.

Il était donc exclu que les Turcs ottomans se fussent attendus à trouver un butin important et des richesses considérables dans cette ville déjà réduite à l'ombre de ce qu'elle fut au XI[e] siècle, même par rapport à sa situation déjà fort déchue en 1203.

La situation et l'aspect de Constantinople — qui frappaient encore l'imagination de quelques frustes pèlerins moscovites de l'époque — ne prêtaient guère à l'admiration, et la *survie de l'Empire romain d'Orient était en passe de devenir une colonie gênoise,* comme dit Gibbon, lorsque Mehmet II, bouillant héritier de la politique impérieuse de Mourad II, se présenta devant les murs de la ville, entouré de ses maîtres, les plus grands techniciens du siècle, dont probablement un fils de Français, et de ses Vizirs ,en partie de noblesse turco-byzantine, à la tête d'une armée qui contenait plus de chrétiens que celle qui défendait Byzance, où se trouvait, par contre, un Prince ottoman avec sa garde turque.

RESIT SAFFET ATABINEN.

A PROPOS DE LA CONFESSION D'UN VIEUX DIPLOMATE

En rendant compte ici même (1) du livre du Comte de Saint-Aulaire « Confession d'un vieux diplomate », nous avions mentionné les regrets que le Roi d'Espagne avait, en 1920, sous la forme très vive qui lui était coutumière, exprimés de voir l'Ammassade France à Madrid n'être trop souvent pour ses titulaires qu'un poste de transition. Cette boutade visait assurément le prédécesseur immédiat de M. de Saint-Aulaire, M. Alapetite, nommé Haut-Commissaire à Strasbourg quinze mois après sa nomination à Madrid. Mais elle ne pouvait s'appliquer à son avant prédécesseur, M. Joseph Thierry. L'ancien député et ministre était resté en fonctions moins d'un an, mais parce qu'il avait succombé, en pleine force de l'âge, à Saint-Sébastien, résidence d'été du Gouvernement et des Ambassades. Le Roi Alphonse XIII lui avait donné un témoignage exceptionnel de haute estime en assistant personnellement à ses obsèques. Et quelques mois plus tard, répondant au discours prononcé par M. Alapetite pour la remise des lettres de créance, le Souverain s'était exprimé dans les termes suivants :

...« Je désire consacrer un affectueux souvenir à la mémoire de votre illustre prédécesseur qui fut un esprit haut, un grand Français, un véritable ami de l'Espagne, qui chercha dans une sincère courtoisie à amener l'accord des intérêts respectifs de nos deux pays. C'est à bon droit que vous vous proposez de suivre son exemple. En suivant cette voie, vous trouverez certainement non seulement mon appui, mais encore la sympathie générale de mon peuple si sensible à l'esprit de conciliation qui était l'une des qualités de M. Thierry. »

(1) *R.H.D.*, 1953, 3, p. 285.

COMPTES RENDUS

Germaine Guillaume. — *Le Louvre, Dépôt des Archives des Affaires Etrangères* (1710-1763) (1).

On s'en voudrait de ne pas signaler ici l'excellent opuscule que Mlle Germaine Guillaume vient de consacrer au *Louvre,* Dépôt des Archives des Affaires Etrangères. Le Louvre, les archives des Affaires Etrangères, ces deux noms ne symbolisent-ils pas la louable activité de l'auteur dont le Quai d'Orsay et les Musées nationaux ont également apprécié la compétence ?

Ballotées à travers les siècles, il faut convenir que les Archives du Ministère des Affaires Etrangères ont cependant toujours bénéficié de domiciles de choix. Le Louvre, Versailles et les salles somptueuses qu'inaugurait récemment M. Georges Bidault (2) au lendemain d'événements qui eussent pu leur être mortels.

Le 1er septembre 1671, Jean-Baptiste Colbert, sur l'ordre de Louis XIV « appose les scellés sur les papiers d'Hugues de Lionne. *Cet ordre royal est le véritable acte de naissance du Dépôt.* Pour la première fois les documents d'un ministre défunt sont acquis à la secrétairerie des Affaires Etrangères sans passer par les héritiers ».

Sous l'autorité de Torcy, les archives s'organisent. Bientôt Dubois dira que « les Affaires Etrangères sont l'âme de l'Etat ». Aux papiers de Richelieu, de Louis XIV qui pourtant fait brûler in extremis le contenu de deux cassettes, viendront s'ajouter ceux de Mazarin, d'autres moins illustres. Enfin, quatre-vingt-dix ans après la création du Dépôt, le duc de Choiseul-Praslin le transférera à Versailles dans les bâtiments où la Bibliothèque est installée aujourd'hui.

Visitant le Louvre, grâce à l'itinéraire de Mlle Guillaume, il nous sera désormais possible d'évoquer sur place ces lointains et précieux souvenirs.

René Dollot.

---

(1) Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art français,* année 1952, pp. 35-45, Paris, 1953.

(2) V. *R.H.D.,* 1953, pp. 121-128.

BRÈVES NOTICES

Anton ZISCHKA. — *Afrique, complément de l'Europe*, trad. de l'allemand par Christine CROIZARD. Laffont, éd. 1952, 287 pages.

Le XIXe siècle avait vu la reconnaissance superficielle de l'Afrique : l'heure de son exploitation méthodique est venue et le dédain de lord Salisbury pour le Sahara tend de plus en plus à prendre place parmi les manques de prévision majeurs de certains hommes d'Etat britanniques. Des richesses insoupçonnées sont en effet apparues dans le continent noir et leur exploitation est maintenant une des préoccupations du vieux monde. C'est le thème de l'ouvrage que M. Anton Zischka, journaliste autrichien, a consacré à *l'Afrique, complément de l'Europe*. On y trouvera maintes notions utiles d'ordre économique. Et l'auteur prévoit une haute autorité eurofricaine pour régner sur la future communauté. Illusion ou réalité de demain ?

Jean-Alexis NÉRET. — *Le Téméraire : Charles de Bourgogne*. Amiot-Dumont, éd. 1952, 311 pages.

Je n'aime pas beaucoup que l'histoire affecte une forme romancée. Cela dit, on lira avec intérêt le *Téméraire* de M. Jean-Alexis Néret. Si le quatrième grand duc d'Occident avait réussi dans ses desseins, entre un royaume de France amoindri et l'Empire, un Etat puissant eût été créé qui aurait reconstitué l'ancienne Lotharingie. L'homme et sa fulgurante carrière n'ont pas cessé de nous passionner. Enfin la vision de sa mort devant Nancy et de son cadavre dévoré par les loups, immortalisée par le chef-d'œuvre de Delacroix, est venue ajouter une dernière touche à sa légende.

XVIIe et XVIIIe siècles.

Le majestueux portrait de Louis XIV qui trône au seuil de la grande galerie du Louvre a longtemps symbolisé le règne. La pompe de Lebrun répondait aux nobles périodes de Bossuet. La Rochefoucauld, Molière, Saint-Simon, La Bruyère avaient pourtant projeté déjà de vives clartés sur l'envers du décor. Mais chez la plupart, les remarques s'élevaient au-dessus des personnes pour prendre un caractère général. La tendance est aujourd'hui inversée. L'histoire nous fait pénétrer dans l'intimité d'une société qui, à mesure qu'on la connaît mieux, s'éloigne davantage de sa légende. Une majesté un peu factice fait place à une vue plus réaliste des choses. Il est seulement à souhaiter que la connaissance de petitesses ou de vilenies qui sont de toutes les temps n'amène pas à méconnaître les grandeurs d'une incomparable période.

Ce ne sera, croyons-nous, pas le cas du livre captivant et solide qui l'éclaire sans la diminuer, que M. Philippe Erlanger vient de consacrer au frère de Louis XIV (1). *Monsieur,* titre que depuis le XVI[e] siècle portent les cadets des rois de France n'avait pas acquis bonne réputation sous Louis XIII, celle du fils de Philippe d'Orléans ne sera pas meilleure et peut-être moins justement. Point ici de ces trahisons qui ont discrédité l'infidèle allié des grands seigneurs révoltés mais, encore que discrédité par ses malheurs, un homme de guerre naturellement brave, avec des parties de grand capitaine, menant malgré lui en marge du trône une existence fastueusement inutile.

Les contemporains ne lui furent pas indulgents, mais n'a-t-il pas droit aux plus légitimes circonstances atténuantes ? Nous le voyons sciemment perverti par Mazarin avec l'assentiment d'Anne d'Autriche. C'est qu'il faut garder l'héritier de la couronne des intrigues possibles d'un frère qui n'en est pas éloigné. Ce que fait dans le sérail le lacet des sultans, ici l'obtient le machiavélisme d'un cardinal italien. De telles révélations ne constituent pas les pages les moins curieuses du livre de M. Erlanger qui parfois prend des allures de réquisitoire ou de pamphlet. La déformation politique du prince qu'il dénonce sera poursuivie pendant toute la durée du règne et Louis XIV lui-même n'y demeurera pas étranger. Raison d'Etat.

Cet ennemi des femmes n'en aura pas eu moins deux épouses également célèbres : Henriette d'Angleterre et la princesse Palatine et une nombreuse postérité qui, du Régent dont M. Erlanger avait retracé la vie avant d'aborder celle de son père, trouvera au XIX[e] siècle sa plus belle floraison avec Louis-Philippe et son admirable famille, la plus remarquable sans doute que la monarchie française ait connue au cours de sa longue histoire. Henriette d'Angleterre ne gagne pas sous le pinceau du biographe de son mari. Mais nous oublions trop souvent l'âge des héros et des héroïnes du grand siècle, et soyons leur indulgent. Celle-ci avait vingt-six ans quand elle arrachait à Bossuet ses superbes accents. Du moins possédait-elle un charme qui fut refusé à Liselotte, la princesse Palatine, que Monsieur devait épouser en secondes noces pour complaire aux désirs de son frère et que Versailles ne devait pas éblouir. « Trois siècles plus tard, écrit M. Erlanger, la correspondance de Son Altesse Royale aurait été taxée de propagande anti-française ». Il est vrai que les événements lui fournissaient une inépuisable matière. Et l'auteur cite l'affaire des Poisons.

Par M. Georges Mongrédien dont nous avons récemment ici même loué un des plus récents ouvrages (2), l'histoire vient d'en être renouvelée. Nous croyons que sa version peut être tenue pour définitive (3).

On sait que, « vers 1675, la justice fut appelée à enquêter sur

(1) Philippe Erlanger, *Monsieur frère de Louis XIV,* Paris, Hachette, 1953, 1 v. 20 × 13,5, 258 p.

(2) V. *R.H.D.,* 1953, p. 204, *Une Aventurière au grand siècle, la duchesse de Mazarin.*

(3) Georges Mongrédien, *Madame de Montespan et l'affaire des Poisons,* Paris, Hachette, 1953, 1 v. 20x13,5, 222 p.

une affaire d'empoisonnement qui fit découvrir qu'il se commettait dans Paris une multitude de crimes. La superstition aidant, beaucoup de gens recouraient à des devineresses qui, de complaisances en complaisances, ajoutaient à leurs entreprises de prédiseuses d'avenir la fourniture de philtres d'amour. De l'amour à la haine, il n'y a qu'un pas, que les poudres de succession, c'est-à-dire les poisons, permettaient de franchir » (1). Le nom de la marquise de Brinvilliers est demeuré associé à ce scandale qui a même effleuré Racine.

Le retentissement de l'Affaire des Poisons ne se serait sans doute cependant pas prolongé jusqu'à nos jours si Mme de Montespan n'avait été suspectée de manœuvres criminelles. M. Mongrédien, dont Maître Maurice Garçon avalise les conclusions, estime qu'il ne s'est agi que d'innocentes consultations qu'explique la superstition. Rien de plus que des imprudences mais qui permirent aux véritables coupables d'échapper au châtiment suprême, le trône risquant d'être éclaboussé par les révélations d'un procès où serait cité le nom de la favorite, péril que voulut écarter le Roi en en suspendant le cours.

M. Mongrédien a pu s'appuyer sur une documentation originale. Elle a survécu par hasard aux ordres de destruction dans des procès-verbaux de la Reynie qui font singulièrement honneur aux scrupules et à l'esprit d'équité du préfet de police de Louis XIV. Pour l'auteur, ce qu'était alors le mariage dans la bourgeoisie comme dans l'aristocratie explique les mobiles des femmes criminelles dont il évoque la ténébreuse histoire : « une association de sacs d'écus décidée souverainement par les parents, sans que les intéressés eussent le moindre mot à dire ». Causes sociales. Rappelons-nous le théâtre de Molière.

Rappelons-nous aussi un livre très oublié, mais dont la lecture demeure singulièrement suggestive : la *Démonomanie des Sorciers*, de Jean Bodin. On le lira longtemps et les pratiques qu'il décèle eurent un lointain prolongement. Aussi bien, sommes-nous si loin en 1732, avec les miracles du diacre Pâris des scènes d'hystérie de Loudun vieilles tout juste de cent ans ? Si mes souvenirs sont exacts, Balzac critiquait Sainte-Beuve d'avoir conçu son *Port-Royal* d'une manière selon lui un peu étriquée, lui reprochant de n'avoir pas plutôt étudié les convulsionnaires de Saint-Médard.

Il eût certainement apprécié l'ouvrage que M. Albert Mousset, dont la curiosité est universelle et qui se souvient d'avoir été chartiste, vient de consacrer à leur étrange histoire (2). On connaît le célèbre distique qui « résume encore aujourd'hui tout ce que beaucoup de gens savent de l'affaire :

« De par le Roy défense à Dieu
de faire miracle en ce lieu, »

(1) Maurice Garçon, *Mme de Montespan a-t-elle voulu empoisonner Louis XIV ?* Nouvelles Littéraires, 14 janvier 1954.

(2) Albert Mousset, *L'étrange histoire des Convulsionnaires de Saint-Médard,* Préface de Maurice Garçon, de l'Académie frrançaise, Les Editions de Minuit, 1953, 1 v. in-8° de 217 p.

On sait moins le mot de l'abbé Terrasson quand on lui montra cette épigramme : « Ce que je trouve de plus plaisant, c'est que Dieu ait obéi ».

Me Maurice Garçon, dans un savant Avant-Propos didactique, nous rappelle succinctement ce qu'il ne faut pas ignorer de l'histoire générale des convulsionnaires. M. Mousset, après avoir retracé la vie du bienheureux François de Paris qui nous apparaît comme un homme « ayant été toute candeur et simplicité », expose, usant surtout des documents de police, les excès qui se sont produits sur sa tombe, étudie les répercussions proches ou lointaines dont le culte du diacre janséniste a été le prétexte ou la cause. Mais, même après ce que nous ont appris Charcot et ses disciples, il est difficile de prononcer un jugement sur les manifestations dont le cimetière de Saint-Médard fut un temps le théâtre. Aussi M. Mousset s'en est-il abstenu. Il s'est borné, l'encadrant d'un récit très vivant d'ailleurs, à nous présenter les pièces d'un dossier diligemment rassemblé qu'il appartient à la science d'interpréter. Lui-même remarque simplement, citant les *Pèlerinages Parisiens* de René Héron de Villefosse que « si François de Paris eût été orthodoxe, une basilique s'élèverait peut-être aujourd'hui à la place du modeste square qui occupe l'emplacement du cimetière ».

René Dollot.

Resit Saffet Atabinen. — *Les apports turcs dans le peuplement et la civilisation de l'Europe orientale*, Galata, Istanbul, 1952.

Le fondateur de la Société d'Histoire Turque, M. Saffet Atabinen, dont le premier ouvrage remonte à 1905, vient de « rassembler quarante ans d'études et de recherches dans un essai schématique » consacré à divers aspects de la « collaboration turco-européenne » à travers les âges. Un émouvant hommage est rendu (page 153) au précurseur de telles investigations, René Grousset, « grand historien de la civilisation touraniene » dans le chef-d'œuvre intitulé « l'Empire des Steppes ».

Le travail de M. Atabinen illustre — en cent images diverses — « l'interférence » qui a toujours existé entre les civilisations asiatique et européenne. Il dénonce aussi dans la préface des exemples fréquents de méconnaissance, voire de dénigrement de cette interférence. Toutefois, peut-être, faudrait-il se méfier de certaines outrances paradoxales de Wells, telles que sa boutade sur les historiens romains « qui écrivaient tous dans des périodes de panique », et qui mentaient en conséquence. On a, au contraire, bien des fois reproché aux historiens et écrivains de Rome de cultiver le type du « bon barbare ». Marc Aurèle, combattant en Bohême, parle humainement et même cordialement de ses rudes adversaires et, sans l'appel désespéré des Wisigoths et des Francs, le gouvernement romain aurait, dès 450, pratiqué avec les Huns une politique d'entente tout à fait conforme aux vues

de M. Atabinen. Il ne faut pas oublier que Rome avait appelé le jeune Attila à l'école militaire de Ravenne et que le futur Khan avait le diplôme de ce que nous appellerions aujourd'hui un centre de hautes études militaires. Rome n'a exclu personne de sa grande politique de fédéralisme — *Soci et fœderati imperii romani* — qui commençait à réaliser la notion augustinienne de « *societas gentium* ».

C'est d'ailleurs avec raison que l'auteur parle (page 22) du rôle des Turcilinges, contingent de langue turque, parmi ces Fédérés qui occupaient l'Italie au v[e] siècle sous les ordres d'Odoacre, fils d'un ministre d'Attila. Dans un livre récent, très substantiel, consacré par M. Gonzague de Reynold à une autre grande interférence historique, « Le monde barbare et sa fusion avec le monde antique », ouvrage dont cette revue rendra compte, la curieuse figure d'Odoacre, « roi des nations », a été mise en une intéressante et nouvelle lumière. C'était assurément un audacieux homme d'Etat que ce chef d'armée internationale — « Gentium » — qui associait des Orientaux de langue turque à des Nordiques comme les Hérules.

Ayant ainsi introduit les Turcs dans les problèmes d'Europe, M. Atabinen étudie l'action, très dispersée et très diverse, de leurs nombreuses familles à travers leurs nouveaux domaines. Pour équilibrer les infiltrations slaves au sud du Danube, l'Empire byzantin a négocié pendant des siècles l'installation au nord du fleuve de hordes Coumanes, Petchenegues, Khazares, Kiptchakes... M. Atabinen attribue à une souche hunnique directe l'établissement en Transylvanie des Szecklers-Tchighils (page 108). La Bessarabie portera le nom d'un Besser-Aba, fils d'un chef Kiptchak, tandis que la Dobroudja garde le souvenir d'un chef Ogouze, Dobroudj, chrétien et dignitaire de l'Empire byzantin qu'il avait aidé en 1262 à revenir de Nicée à Constantinople. C'est d'ailleurs autour de cette Dobroudja que les Hongrois en 1448 tentèrent le dernier effort pour le salut de Constantinople, car ces descendants de peuples turcs du nord du Danube, traditionnellement amis de Constantinople, n'étaient pas d'accord avec leurs frères ottomans pour la destruction irrévocable de l'Etat byzantin.

L'ouvrage de M. Atabinen est précisément intéressant par l'exposé des différentiations de l'esprit politique qui ont orienté dans des destinées variées, suivant les temps et les lieux, les branches de la grande famille turque. L'auteur, dans un chapitre qui retient l'attention, a rappelé avec quelle ardeur et quelle fidélité les Turcs, oublieux de la croisade de Sobieski en faveur de Vienne, se sont faits au XVIII[e] siècle les champions de l'intégrité de la Pologne. « Les Turcs plus réalistes que vindicatifs ». Cette définition elliptique de l'esprit politique turc est d'une justesse à signaler.

Les Turcs ont même assimilé certains mythes ethnographiques sur l'origine de l'Europe qui n'ont pas été sans jouer un rôle sur le rapprochement des peuples ou tout au moins des élites : c'est le mythe des origines troyennes communes aux Romains, aux Gaulois, aux Bretons et même aux Francs. Il est bien probable que les Phrygiens, comme plus tard les Galates, venaient d'Europe et non d'Asie,

mais il est intéressant de constater que Mahomet II se vantait de descendre d'Hector au même titre que César ou Mérovée. M. Atabinen, dans une conférence faite à Venise le 7 mai 1952, cite la lettre de Mahomet II au Pape Pie II où est évoquée l'origine commune des Italiens et des Turcs :

« Je m'estonne, écrit le Conquérant de Constantinople, que les Italiens se bandent contre moi, attendu que nous avons notre origine commune des Troyens... »

Il est intéressant, à la lumière de la Turquie actuelle, de noter que ces mythes avaient, pour la cause de l'Europe, plus de sens profond que bien des préjugés séculaires.

R. Roux.

Prince Jean-Engelbert d'Arenberg. — *Les Princes du Saint-Empire à l'époque napoléonienne,* Louvain, Nauwelaerts, 1951, in-8° de XVII-250 p.

Nous n'avons reçu que tardivement un livre dont nous connaissions le titre mais ignorions la valeur, craignant qu'un sujet aussi vaste en même temps que si limité d'objet, dépassât les forces d'un débutant, puisque le nom de l'auteur, illustré par les fastes d'une grande famille, était à titre personnel inconnu du monde des historiens. Comment suppléerait-il à une connaissance approfondie de toute la vie politique et sociale de l'Allemagne de 1789 à 1815 et au dépouillement de la bibliothèque de travaux qui lui a été consacrée ? Son livre, thèse soutenue dans une Université américaine et traduite par sa mère née comtesse de Mérode, dédaigne portraits et anecdotes qui en égaieraient le texte austère mais, à défaut de toute recherche d'archives, supposeraient beaucoup plus de lectures, et vise à son but par la sobriété. Procédant par des énumérations, des listes exhaustives dont la sécheresse même fait la solidité et assure l'intérêt documentaire, elle groupe ,avant ces données présentées sous le nom d'ailleurs un peu impropre de « tables » (1), en quelques pages à chaque chapitre traitant d'une division chronologique, des « commentaires » qui constituent la charpente du sujet et ce que le lecteur retiendra, tandis que l'érudit ou le curieux pourra chercher son bien dans les annexes.

Trois parties découpent la matière en tranches d'importance inégale. La première nous présente la situation si spéciale des princes dans le Saint-Empire à la veille de la Révolution et le premier bouleversement apporté au statut politique et à la configuration territoriale de l'Allemagne par le fameux Recès de la Diète germanique de

(1) *Appendices* serait le mot exact, car aux listes et tableaux statistiques se mêlent des raisonnements et même, par exemple, un excursus de dix pages sur le rôle du prince primat Dalberg.

1803. La deuxième nous fait assister à la naissance de la Confédération du Rhin et à la suppression du Saint-Empire qu'elle entraîne, puis à ce que l'auteur appelle « les activités » de la Confédération créée et présidée par Napoléon son « Protecteur », guerres victorieuses qu'elle mène sous nos aigles, contre l'Autriche et la Prusse, créations et suppressions d'Etats, extension des médiatisations, — enfin à l'effondrement de l'Allemagne napoléonienne par les abus mêmes du Système continental, annexions renouvelées et violences diverses. La troisième, qualifiée d'épilogue comme sous-titre à son chapitre unique, nous transporte au Congrès de Vienne où l'espoir des princes d'un retour aux privilèges dont la domination française les avait frustrés, se heurta aux vues intéressées des grandes Puissances poursuivant la marche à l'unification des Allemagnes, avec quelques « règlements de comptes » au bénéfice des résistants et au détriment des collaborateurs du conquérant vaincu.

Le prince d'Arenberg, travaillant aux Etats-Unis, avait sur place, à Washington, à sa disposition la bibliothèque du Congrès, remarquablement approvisionnée en ouvrages continentaux de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, j'ai eu l'occasion de le constater par les travaux sur le vieux monde de professeurs et d'étudiants américains qui n'y avaient pas mis le pied. C'est là qu'il a pu recueillir dans les ouvrages de droit et de statistique des consciencieux compilateurs allemands contemporains de Louis XVI, de Robespierre et de Napoléon, les bases énumératives que l'on trouvera désormais colligées dans son livre, plus commodément que dans ces vieux auteurs. Par contre ses commentaires, sans parler de ses sentiments personnels (1), se ressentent plus ou moins gravement de la documentation sommaire et souvent unilatérale où il a puisé les lumières qui devaient éclairer la matière livrée à l'état brut par ces sources. A côté du plus équitable et plus récent (1912) ouvrage de Driault sur *Austerlitz, la fin du Saint-Empire, L'Allemagne sous Napoléon Ier* de Rambaud, suite de son livre *Les Français sur le Rhin*, date comme volume de 1874, et il reprenait là les articles de revue avec lesquels, jeune patriote, il avait voulu consoler l'orgueil national meurtri par la guerre de 70, jeune professeur républicain, flétrir au lendemain de Sedan le « despotisme » du premier Napoléon. Je regrette que l'auteur n'ait pu bénéficier de la mise au point d'ensemble et des multiples indications de détail, notamment bibliographiques, qu'il aurait trouvées dans ma thèse de 1942 sur *Napoléon et l'Allemagne* (2), où j'ai

(1) « A l'aube d'un monde qui croyait au slogan *Liberté, Egalité, Fraternité*, ...la *liberté* se manifestait par des lois de conscription militaire sur l'échelle la plus large et l'établissement de dictatures personnelles ou institutionnelles, l'*égalité* par le début de l'exploitation de la classe ouvrière par le bourgeois capitaliste, et la *fraternité* par l'anéantissement de tout adversaire. » (p. 163).

(2) Il eût évité ainsi des erreurs comme par exemple : la promotion royale des électeurs de Bavière et de Wurtenberg dès 1804 en liaison immédiate avec la création simultanée de l'empire français et de l'empire d'Autriche, anticipation d'un an et petit contre-sens historique (83) ; le

eu l'occasion d'élucider tout le problème de la liquidation du Saint-Empire.

Il mentionne avec déférence l'*Histoire de la formation territoriale des Etats de l'Europe centrale,* d'Auguste Himly qui fut chez nous le dernier grand maître de la géographie historique (cette science si utile qu'a tuée la géographie « scientifique » où le passé doit compter par milliers ou millions d'années pour intéresser le spécialiste). Mais j'ai constaté une curieuse variante dans le premier chapitre, où le prince — qui ne le cite pas encore — énumère à propos de la Diète, rouage capital de la moyenâgeuse organisation impériale, les maisons princières qui y formaient le « banc laïque » du Collège des Princes. On les distinguait en effet, par rapport à la date-clé de 1582, en *anciennes* et *nouvelles* avec un numéro d'ancienneté qui déterminait l'ordre des votes. Himly indique respectivement 13 et 12, le prince 14 et 11, sa variante faisant passer la maison de ses ancêtres de la seconde à la première catégorie, sur la foi d'un statisticien de 1811, Pœlitz (1).

Qu'avec cela le cas particulier d'une dynastie qui fournit au XVIe siècle un gouverneur intérimaire des Pays-Bas, aux XVIIe et XVIIIe un amiral-général, un feld-maréchal et une lignée de commandants militaires du Hainaut, retienne spécialement l'attention du descendant qui leur fait honneur par sa plume, on ne s'en étonnera pas plus que de le voir préciser le cas, moins brillant, des Mérode, autre grand nom de l'histoire belge. Le malheur est qu'à l'époque napoléonienne l'héritier d'Arenberg, colonel d'un régiment de chasseurs levés à ses frais pour la Grande Armée et membre de la Confédération du Rhin (ayant donc rang de souverain), fit l'un de ces mariages par lesquels Napoléon entendait s'attacher mieux son Allemagne francisée : après Eugène ou Jérôme, gendres des rois de Bavière et de Wurtemberg, et l'héritier de Bade marié à Stéphanie de Beauharnais, le duc Prosper épousait en février 1808 une nièce de Joséphine, Stéphanie Tascher de la Pagerie. Cette union politique, agréablement narrée par Marmottan, tourna mal, aboutissant à un divorce dès la chute de l'Empereur, et celui-ci dans l'intervalle avait « médiatisé » le prince, depuis général hollandais, avec une indemnité du « tyran français » que son arrière-neveu trouve aussi dérisoire qu'ingrate.

Ainsi il serait vain de demander au jeune *master of arts* un exposé objectif des relations avec la France napoléonienne d'une catégorie de grands seigneurs germano-belges, dont la marche du temps, préci-

Bavarois Montgelas « ministre président » (il ne le fut jamais), comte (il ne le sera que plus tard), « signant à la fin de juin » 1805 le traité d'alliance franco-bavaroise (d'août suivant) (88) ; le traité de Presbourg signé le *12 décembre* 1805 (en fait le 26 décembre) ; ou encore le pauvre duc de Brunswick dépouillé par Napoléon après Iéna, quoique « nettement francophile » (le signataire du fameux manifeste !) (174), etc...

(1) La référence est exacte, Pœlitz constate d'ailleurs que la maison d'Arenberg avait en quelque sorte une situation de transition, son titre de prince datant bien de 1576 mais le titre ducal n'ayant été conféré qu'en 1644.

pitée par la Révolution de 89, condamnait les privilèges médiévaux, que ne rétablit pas davantage l'Europe de la Sainte-Alliance. Mais son livre recueille par ailleurs l'essentiel de la documentation sur leur cas si particulier. Il intéresse ainsi l'histoire des Institutions et celle de l'action de la Révolution et de l'Empire sur la vieille Europe des cours monarchiques et féodales, enfin aussi l'histoire héraldique et ses succédanés passionnant les amateurs d'armoiries, de reliures et d'ex-libris.

Marcel DUNAN.
de l'Institut.

Raymonde BESSARD. — *La vie privée de Marie-Louise,* Paris, Hachette, 1953, in-12 de 270 p.

La figure de la seconde épouse de Napoléon est l'une de celles qui ont été le plus durement, et sans doute injustement, traitées par les survivants de l'époque napoléonienne et les historiens qui en ont écrit. On lui a contesté même un agrément physique dont elle était loin d'être vraiment dépourvue. Edmond Rostand a transposé en alexandrins les sévérités que son savant confrère de l'Académie française Frédéric Masson avait portées sur elle, et résumées dans cette tranchante définition : « une femme depuis cent ans en France un objet de détestation et dans le monde entier un objet de mépris ». Anatole de Monzie, qui lui consacra un chapitre de ses « Veuves abusives », l'y traita « d'oie accouplée à un aigle ». Cette rigueur même, que son instinct féminin lui révélait excessive, a fait pencher sur la mère de l'Aiglon une collaboratrice du brillant polémiste, Mme Raymonde Bessard, et son livre, publié dans la collection des « Vies privées » bien connue du public, y apporte une contribution de valeur dans une sorte de portrait par touches successives emportant la conviction du lecteur.

La démonstration (car il y en a une, encore que présentée avec un tact discret et le plus courtois ménagement des diverses opinions courantes) est faite si constamment « sur pièces », — citations faciles à contrôler et dont le récit même précise et départage les inspirations — qu'il est impossible d'en suivre ici le fil pour notre compte. Nous ne pouvons, en recommandant la lecture d'un ouvrage de mise au point si solide (1) et d'un agrément si soutenu, qu'en retenir quelques points, de nature à écarter des légendes dont le courageux et très français compatriote de Marie-Louise, Jean de Bourgoing, avait le premier tenté de faire justice.

C'est que, pour comprendre et donc juger équitablement Marie-Louise, on devait le faire de Vienne. Fille aînée de François II, le dernier souverain du Saint-Empire romain-germanique détruit par les

(1) Non sans quelques lapsus de détail où le grand-duc de Wurzbourg devient un « archiduc de Wurtemberg », comme Maximilien du Mexique un empereur du *Brésil.*

victoires de la Révolution et de Napoléon qui avaient fait de ce prince, en 1806, l'empereur François Ier d'Autriche, elle a été marquée pour la vie par son éducation d'archiduchesse dans une cour appauvrie par les guerres et les défaites, entre de déprimantes fuites devant l'invasion. Respect infini et même « vénération » (le mot revient sous sa plume) pour le père en qui elle apercevra toujours le chef de famille à l'autorité toute puissante impliquée par ce terme à cette date, et le chef de la dynastie la plus éminente du vieux monde, voilà les sentiments qu'on a inculqués à l'enfant et qu'elle n'oubliera ni ne trahira jamais. Au moment où son cœur d'adolescente s'ouvrirait pour un jeune archiduc parent de sa troisième belle-mère, Maria-Ludovica d'Este, ennemie passionnée de Napoléon qui avait balayé les siens d'Italie, elle verra tout à coup, au lendemain de la meurtrière campagne de 1809 qui avait encore amené nos aigles à Schœnbrunn, le divorce de l'Empereur des Français offrir à l'astucieux Metternich une combinaison de sécurité et de revanche politique par cet étonnant mariage : celui de la nièce de Marie-Antoinette avec le vainqueur d'Arcole, de Marengo, et de Wagram. Mariage tout politique évidemment, mais que l'intéressée accepte dans un billet cornélien : « Dites à mon père de ne considérer que son devoir de souverain et de ne pas le subordonner à mes désirs personnels ».

Le revirement d'une haine terrifiée en une affection docile et tendre pour le maître de l'Europe occidentale qui, dans le cadre le plus somptueux, l'entourait des prévenances les plus empressées, serait étonnant chez la « Fille des Césars » s'il ne s'agissait justement d'un de ces êtres obéissants et passifs qu'avaient fabriqués en série les gouverneurs de princes autrichiens. Mais dès que l'attitude du Maître changea avec la mise au monde de l'héritier qu'il avait demandé à la plus prolifique famille souveraine d'Europe, l'émerveillement de l'Impératrice fit place peu à peu à un retour d'impressions critiques aggravé du fossé que creusait entre la nouvelle « Autrichienne » et les Français sa timidité et sa gaucherie, si différentes de la grâce habile de Joséphine.

Aux premières félures succèdent le choc brutal des désastres militaires enlevant au conquérant son nimbe de gloire, puis la cruelle déception de l'intervention de « Papa François » contre son gendre (qui n'a d'ailleurs qu'un an de moins que lui). Elle écrit à ce nouvel adversaire de la France : « Soyez assuré que la fille qui vous aime tendrement ne changera jamais... L'Empereur ne m'estimerait pas s'il n'était pas rasséréné sur les sentiments que j'éprouve. Vous ne m'estimeriez pas non plus si mes souhaits n'étaient en première ligne pour le bonheur de l'Empereur et de mon fils ». Attitude en vérité irréprochable.

Napoléon éprouve assez de confiance dans l'impératrice pour lui faire conférer la Régence. Et cependant aux jours de l'effondrement suprême de 1814, Marie-Louise ne songera, semble-t-il, ni à défendre les droits au trône de son fils, ni à suivre son époux dans ses nuits d'agonie de Fontainebleau et son exil de l'île d'Elbe. Ici encore ses lettres, confrontées jour par jour, expliquent une série de petites et

grandes fatalités, dont le détail seul éclaircit ce drame et où il faut faire intervenir notamment, chez Napoléon le peu de hâte à se faire rejoindre par sa femme dans le fâcheux état de santé où l'a mis l'imprudence de ses infidélités conjugales, chez Marie-Louise l'effet des révélations venimeuses sur ce thème de sa dame d'honneur Mme de Montebello et de son médecin Corvisart, pressés d'en finir avec l'aventure napoléonienne.

Non moins neuf pour maints lecteurs sera l'éclaircissement de l'indifférence de l'ex-impératrice envers le roi de l'île d'Elbe, l'empereur des Cent-Jours, le prisonnier de Sainte-Hélène : la révélation du Nonce que le Pape n'avait pas reconnu la validité du remariage de Napoléon fut, chez l'ex-archiduchesse, aussi fatale aux sentiments français éveillés par quatre années de règne parisien, que favorable à la reprise de son esprit par sa cour natale, avec celle de son cœur par le représentant de Metternich, le général Neipperg. Quant aux unions morganatiques, si critiquées, avec ce courtisan racé et de belle allure militaire, puis avec le légitimiste français Bombelles, elles prouvent qu'à son étonnante docilité filiale, cette femme, que Mme Bessard défend aussi avec succès d'avoir été une mauvaise mère, joignait une étrange similitude de nature avec un père à qui il avait fallu quatre épouses renouvelées sans interruption.

Marcel DUNAN.
de l'Institut.

A History of France, by Lucien ROMIER, translated and completed by A.L. ROWSE, London, Macmillan and Co, 1953, xv-487 p., 30 shillings.

Le distingué historien de la période élisabéthaine, A.L. Rowse a été frappé par la lecture du livre posthume de Lucien Romier paru en 1948 sous le titre de « L'ancienne France ». Il admira cette vaste synthèse de l'histoire de notre pays depuis ses origines les plus lointaines jusqu'à 1789. Il y trouva avec la précision du chartiste la compréhension de l'économiste, la pénétration du grand journaliste mêlé à toutes les affaires politiques, la largeur de vues du penseur qui avait procédé à de larges enquêtes dans des voyages d'études autour du monde. Le livre de l'historien français, aussi éloigné de la sèche nomenclature de faits et de dates d'un manuel que d'une dissertation destinée à utiliser l'histoire pour justifier une thèse, a séduit l'historien anglais par sa manière de faire comprendre l'évolution de notre pays, de donner des événements une explication basée sur une connaissance des faits, des motifs et des détours de la politique, de la composition et de la répartition de la population, du régime économique et de l'action personnelle de quelques grandes figures, dont il trace de saisissants portraits. A.L. Rowse a décidé de faire profiter ses compatriotes de l'œuvre de Romier. Il s'est astreint à la tâche, plus longue et plus ardue peut-être qu'il ne l'avait d'abord pensé, de traduire son livre, de le compléter et de le con-

duire jusqu'à 1945, au moment où l'histoire se confond avec l'actualité. Il y fallait une main délicate et une réelle sympathie pour l'auteur et pour notre pays afin de ne pas manquer à la vérité ni heurter certaines susceptibilités. Dans le cadre, si propice à l'étude et à la réflexion d'All Souls College à Oxford, dont il est « fellow », le traducteur, avec son grand talent d'écrivain et son tempérament de poète, s'est tiré à son honneur de cette tâche et a su appeler à son aide quelques-uns des plus beaux vers de Péguy qui, sous cette plume amie ont un écho particulièrement agréable aux oreilles françaises. Ce livre comble une lacune. Il n'existait pas en anglais, d'Histoire de France maniable, ne laissant de côté rien d'essentiel, en bref le pendant de « *The Spirit of English History* » d'A.L. Rowse qui a connu un si beau succès (1). Les lecteurs britanniques auront désormais pour la France un ouvrage analogue. L'auteur y attache, avec raison, une grande importance. L'histoire de la France, estime-t-il, est la clef et l'explication de l'histoire de l'Europe, qui ne peut se comprendre sans elle. Au moyen-âge la France a été le berceau de la culture et de la civilisation occidentale. On lui doit les plus belles cathédrales, la spendide organisation des ordres de Cluny et de Citeaux, l'idéal de la chevalerie, l'épopée des Croisades, les chansons de geste, origine de la littérature en langue moderne. Aux XVIIe et XVIIIe siècles elle a été la créatrice de la période classique et sa littérature a servi de modèle à toutes les autres ; au XIXe siècle, après la tentative de Napoléon de faire l'unité de l'Europe, la France n'a pas cessé d'être le centre de la culture occidentale et d'exceller dans les arts et la science gardant à travers ses vicissitudes et ses perpétuels changements une continuité étonnante.

Cet ouvrage sera donc d'une grande utilité pour les étudiants et pour le public cultivé. En dehors de sa valeur éducative il est d'une lecture facile et attrayante. Il contient des illustrations bien choisies, des cartes qui éclairent le texte et un index très complet. Il contribuera à faire connaître d'une façon objective l'histoire de notre pays et par conséquent à dissiper des erreurs ou des préjugés qui s'opposent parfois à la bonne compréhension de la France par nos voisins d'Outre-Manche. Aussi devons-nous féliciter et remercier l'auteur de nous avoir donné cet ouvrage et souhaiter qu'il rencontre un succès mérité chez les lecteurs de langue anglais auprès desquels, aussi bien en Europe qu'au delà de l'Atlantique, L.L. Rowse a une large audience et une réputation bien assise.

André ARTONNE.

(1) A.L. Rowse, *The Spirit of English History*, London, Longmans, Green and Co, 1943. Traduction française avec une préface d'André Siegfried, *L'esprit de l'histoire d'Angleterre*, London, Longmans, Green and Co, 1951. La *R.H.D.* en a rendu compte en 1951, p. 258.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME LXVII

ARTICLES

Pages

Rencontres avec le Président Franklin D. Roosevelt, René de Saint-Quentin 7

A travers les Mémoires de Colchen, Hugues de Montbas 21

La politique australe de la France. Notes d'histoire diplomatique et sud-antarctique. — II. *L'aspect diplomatique de l'établissement de Bougainville aux Malouines,* J. F. da Costa 47

Discours prononcés à l'inauguration des Archives du Ministère des Affaires étrangères (26 mai 1953), Fr. Charles-Roux, de l'Institut, Georges Bidault, Ministre des Affaires étrangères 121

Un Triestin Ambassadeur d'Italie à Paris : Constantin Ressmann (1832-1899), René Dollot .... 129 et 227

La politique australe de la France. Notes d'histoire diplomaditique et sud-antarctiqué. — III. *Les découvertes françaises de Dumont d'Urville à Charcot (fin),* J. F. da Costa 141

La fin de la dynastie des Habsbourg-Lorraine de Toscane, d'après les dépêches du Marquis de Ferrière Le Vayer, Ministre de France à Florence, César Vidal 164

De la Vienne impériale à la Hongrie nazie, Robert de Dampierre 217

Premiers nuages dans le ciel franco-belge, André Lefèvre ... 251

Le baron Massias, diplomate et philosophe (1764-1848) I, Jean Arvengas 266

Deux Ministres et un Consul : Le Comte Molé, le Duc de Broglie et Stendhal, François Michel 313

Les Turcs à Constantinople du ve *au* xve *siècle,* Resit Saffet Atabinen 338

VARIÉTÉS

Pages

Le Maréchal de La Force, René Dollot 65

La politique extérieure de Palmerston de 1830 à 1841, André Artonne 72

Puritanisme et Démocratie. Problèmes politiques américains, René Roux 92

La nouvelle Histoire du Consulat et de l'Empire, Pierre Rain. 180

Le vrai Lazare Carnot, Marcel Dunan, de l'Institut 190

Gabriele d'Annunzio et Paul Valéry. Souvenirs de carrière de René Dollot, Guy Tosi 273

Confession d'un vieux Diplomate, René Dollot 277

La vie internationale médiévale, René Roux 290

A propos de la confession d'un vieux diplomate 365

COMPTES RENDUS

Jacques Chastenet, de l'Institut : *Histoire de la Troisième République*. T. I : *L'enfance de la Troisième (1870-1879)*, Paris, Hachette, 1952 (René Dollot) 99

Souvenirs diplomatiques : Gabriel Puaux, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut, *Deux années au Levant, Souvenirs de Syrie et du Liban, 1939-1940*, Paris, Hachette, 1952. — Général Catroux, Ambassadeur de France, *J'ai vu tomber le rideau de fer (Moscou, 1945-1948)*, Paris, Hachette, 1952. — Marivic Charpentier, *L'Ours en pantoufles*, Paris, Julliard, 1952. — A. Mennan-Tebelen, *Carnets d'un Diplomate*, Paris, Denoel, 1951 (René Dollot) 101-109

Marcel Brion : *La Révolte des Gladiateurs*, Amiot-Dumont, 1952 (René Dollot) 110

Jean Grimod : *Jeanne d'Arc a-t-elle été brûlée ?* Paris, Amiot-Dumont, 1952 (André Dureau) 110

Pierre Mornand : *L'énigme Robespierre*, Paris, Amiot-Dumont, 1952 (Marcel Dunan, de l'Institut) 112

Lettres de Mme de Staël à Mme Récamier (1re édition intégrale), présentées et annotées par E. Beau de Loménie, Paris, Domat, 1952 (Marcel Dunan, de l'Institut) 114

Pages

Lucas Dubreton : *Louis-Philippe et la machine infernale (1830-1835)*, Paris, Amiot-Dumont, 1952 (Pierre Rain) .. 116

A. Augustin Thierry : *Son élégance le duc de Morny*, Paris, Amiot-Dumont, 1952 (Pierre Rain) 117

A. Papagos : *La Grèce en guerre (1940-1941)*, traduit du grec par Georges Pappa, Athènes, 1951, éd. Alpha J.M. Sèazikis (Pierre Rain) 118

Dr G.A. Pordea : *Aspects et problèmes de l'intégration européenne*, Paris, Bellemend, éd. 1951 (Pierre Rain) 119

Louis Dollot : *Les Cardinaux ministres sous la monarchie française*, Paris, Dominique Wapler, éd. 1952 (Pierre Rain) 120

Jules Laroche, Ambassadeur de France : *La Pologne de Pilsudski, Souvenirs d'une Ambassade (1926-1935)*, 1 v. in-8° jésus, 226 p., 1953, Flammarion, éd. (René Dollot). 199

Victor-L. Tapié : *La France de Louis XIII et de Richelieu*, 1 v. in-16, 561 p., Flammarion, éd. 1952, Collection l'Histoire (René Dollot) 201

Georges Mongrédien : *Une Aventurière au grand siècle. La Duchesse de Mazarin* (d'après des documents inédits), Collection L'Histoire en flânant, dirigée par André Castelot (René Dollot) 203

Bernard Nabonne : *La diplomatie du Directoire et Bonaparte, d'après les papiers inédits de Reubell*, Paris, La Nouvelle Edition, petit in-carré de 217 p. (Marcel Dunan, de l'Institut) 204

André Castelot : *Marie-Antoinette*, 1 v. in-8° de 372 p. illustré ;

Jules Bertaut : *Les Parisiens sous la Révolution*, 1 v. in-8° de 264 p. ;

Alain Decaux : *La Castiglione, dame de cœur de l'Europe*, 1 v. in-8° de 344 p. ;
Paris, Amiot-Dumont, 1953, Collection Présence de l'Histoire (Marcel Dunan, de l'Institut) 206

C. Parra-Perez : *Miranda et Madame de Custine*, 1 v. in-8° carré de 365 p., Paris, Grasset, 1951 (Pierre Rain) 209

British museum. Catalogue of additions to the manuscripts. — *The Gladstone Papers*. Additional manuscripts 44-086-44-835, London, 1953, in-8°, vi-400 p. (André Artonne). 210

Pages

J.B. DUROSELLE : *Histoire diplomatique de 1919 à nos jours*, Paris, Dalloz, 1953, 1 v. in-8° carré de 744 p. (Pierre RAIN) 211

André SIEGFRIED, de l'Académie française : *L'Ame des Peuples*, 1 v. in-16, 290 p., Paris, Hachette, 1950 (René DOLLOT). 212

Albert MOUSSET : *Paradoxes et Anticipations sur le sort de l'Europe*, 1 plaquette, 65 p., Au Manuscrit, 10, rue Paul-Bert, Maisons-Alfort, 1952 (René DOLLOT) 215

La Diplomatie, ses origines et son organisation jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, par Léon van der ESSEN, Professeur à l'Université de Louvain. Bruxelles, 1953, 1 v. in-8°, 205 p. (Carlo LAROCHE) 296

Turquie : F. CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, membre de l'Institut. *La Monarchie Française d'Ancien Régime et la Question de la Mer Noire*, extrait de la Revue de la Méditerranée, nos 25, 26 et 27, 1 br. in-8°, 55 p., Paris-Alger, 1948. — Septime GORCEIX : *Bonneval Pacha, Pacha à trois queues. Une vie d'aventures au* XVIIe *siècle*, 1 v. in-16, 241 p., Paris, Plon, éd. 1953 (René DOLLOT). 298

Dr. Peter STADLER : *Genève. Les grandes puissances et les partis religieux de la Confédération* (en allemand), Affoltern, 1 v. p., Zurich, 1953 (René ROUX) 302

R. MOUSNIER et E. LABROUSSE : *Le* XVIIIe *siècle* (tome V de l'Histoire Générale des Civilisations), Paris, Presses Universitaires, 1953, 1 v. gr. in-8° carré de 5.571 p. avec nombreuses cartes et illustrations (Pierre RAIN) 304

F. CHARLES-ROUX, Ambassadeur de France, Membre de l'Institut : *Rome, asile des Bonaparte*, 1 v. 255 p., Paris, Hachette, 1952 (René DOLLOT) 306

Pierre BESSAND : *Femmes sous la Révolution. La fin d'une société*, Paris, Plon, 1953, in-12 de 257 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut) 308

Gabriel LEPOINTE : *Histoire des institutions du Droit public français au* XIXe *siècle (1789-1914)*, Paris, Domat-Montchrestien, 1953, grand in-8° de 777 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut) 310

Albéric NÉTON : *Delcassé*. Paris, 1953, publications de l'Académie Diplomatique Internationale, 1 v. in-8° de 590 p. (Pierre RAIN) 311

Germaine GUILLAUME : *Le Louvre, Dépôt des Archives des Affaires Etrangères (1710-1763)* (René DOLLOT) 366

Pages

Anton ZISCHKA : *Afrique, complément de l'Europe,* trad. de l'allemand par Christine CROIZARD. Laffont, éd. 1952, 287 p. 367

Jean-Alexis NÉRET : *Le Téméraire : Charles de Bourgogne.* Amiot-Dumont, éd. 1952, 311 p. 367

XVIIe et XVIIIe siècles (René DOLLOT) 367

RESIT SAFFET ATABINEN : *Les apports turcs dans le peuplement et la civilisation de l'Europe orientale,* Galata, Istanbul, 1952 (R. ROUX) 370

Prince Jean-Engelbert D'ARENBERG : *Les Princes du Saint-Empire à l'époque napoléonienne,* Louvain, Nauwelaerts, 1951, in-8° de XVII-250 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut). 372

Raymonde BESSAND : *La vie privée de Marie-Louise,* Paris, Hachette, 1953, in-12 de 270 p. (Marcel DUNAN, de l'Institut) 375

A History of France by Lucien Romier, translated and completed by A.L. ROWSE, London, Macmillan and Co, 1953 xv-487 p., 30 shillings (André ARTONNE) 377

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

ARVENGAS (Jean), 266-272.
ARTONNE (André), 72-91, 210, 376.
ATABINEN (Resit Saffet), 338-363.
BIDAULT (Georges), *Ministre des Affaires étrangères,* 125-128.
CHARLES-ROUX (François), *de l'Institut,* 121-125.
COSTA (J.F. DA), 47-64, 140-163.
DAMPIERRE (Robert DE), 217-226.
DOLLOT (René), 65-71, 99, 101-109, 110, 129, 139, 199, 201, 212, 215, 227-250, 277-289, 298-303, 306, 366-370.
DUNAN (Marcel), *de l'Institut,* 112, 114, 190-198, 204, 206, 209, 308, 311, 372, 375-377.
DUREAU (André), 10.
LAROCHE (Carlo), 297.
LEFÈVRE (André), 251-265.
MICHEL (François), 313-337.
MONTBAS (Hugues DE), 21-45.
RAIN (Pierre), 117, 118, 119, 120, 180-189, 209, 311.
ROUX (René), 90-98, 290-296, 370-372.
SAINT-QUENTIN (René DE), 7-20.
TOSI (Guy), 273-276.
VIDAL (César), 164-179.

Le gérant : A. PEDONE.

PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ : 33, rue du Faubourg-St-Honoré, PARIS

PHILIPPE V ET LA COUR DE FRANCE (1700-1715), publié par Alfred Baudrillart, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DOCUMENTS SUR LA NÉGOCIATION DU CONCORDAT ET SUR LES AUTRES RAPPORTS DE LA FRANCE AVEC LE SAINT-SIÈGE DE 1800 à 1801, publiés par le comte Boulay de la Meurthe, 1890-1896. 5 vol. gr. in-8°, Prix : 5.000 fr. — Volume supplémentaire, tome VI, 1906, in-8°.... 500 fr.

MÉMOIRE HISTORIQUE SUR L'AMBASSADE A CONSTANTINOPLE, par le marquis de Bonnac, publié par M. Charles Schefer, 1894. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

CORRESPONDANCE SECRÈTE ENTRE LE COMTE DE KAUNITZ-RIETBERG, *ambassadeur impérial à Paris,* ET LE BARON IGNAZ DE KOCH, *secrétaire de l'impératrice Marie-Thérèse* (1750-1752), publiée par M. Hans Schlitter. 1899. 1 vol. in-8° .... 800 fr.

LETTRES DE CHARLES IX A M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur du roi Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. Douais. 1900. 1 vol. in-8° .... 500 fr.

DÉPÊCHES DE M. DE FOURQUEVAUX, *ambassadeur de Charles IX en Espagne* (1565-1572), publiées par Mgr C. Douais. 1897-1901. 3 vol. in-8°. Prix .... 2.000 fr.

CORRESPONDANCE DU COMTE DE JAUCOURT AVEC LE PRINCE DE TALLEYRAND, publiée par le comte de Jaucourt. 1905. 1 vol. in-8°. Prix .... 500 fr.

LES SUISSES ET LE MARQUIS DE PUYZIEULX, par M. J. de Boislisle, 1907. 1 vol. in-8 .... 500 fr.

JOURNAL ET CORRESPONDANCE DE GÉDOYN « LE TURC », *consul de France à Alep* (1623-1625), publié par A. Boppe. 1909, 1 vol. in-8°.... 500 fr.

RELATIONS D'ANTOINE DE LUMBRES, SEIGNEUR D'HERBINGHEM *touchant ses négociations et ambassades,* par le comte Georges de Lhomel. 3 vol. in-8°, 1910-1913. Prix .... 2.000 fr.

LE MARQUIS DE POMPONNE, *ambassadeur et secrétaire d'Etat* (1618-1699), par M. Delavaud. 1910, 1 vol. in-8°, avec trois gravures .... 500 fr.

DÉPÊCHES DIPLOMATIQUES DE M. DE LONGLÉE, *résident de France en Espagne* (1581-1590), par M. Albert Mousset, archiviste-paléographe. 1912, 1 vol. in-8°, avec un fac-similé .... 800 fr.

LE MINISTÈRE DE M. DE TALLEYRAND EN 1814, par M. Charles Dupuis, de l'Institut. 2 vol. in-8° .... 1.200 fr.

LE CONCORDAT DE 1801, par le comte Boulay de la Meurthe, 1920, 1 vol. in-8° .... 500 fr.

LA POLITIQUE DE PROPAGANDE DES AMÉRICAINS DURANT LA GUERRE D'INDÉPENDANCE (1776-1783), par M. Francis P. Renaut. 1 vol. in-8° 1922 .... 500 fr.

TRAVAUX

DE LA

SEMAINE INTERNATIONALE DE DROIT

PARIS, 1950

L'INFLUENCE DU CODE CIVIL DANS LE MONDE

Un vol. in-8° de 912 pages .... **4.000 francs**

FRAIS DE PORT : France, 200 fr. ; Étranger, 250 fr.

Louis DOLLOT

LES CARDINAUX-MINISTRES SOUS LA MONARCHIE FRANÇAISE

Préface de Louis MADELIN
de l'Académie Française

Ouvrage couronné par l'Académie française

Un volume in-8° carré de 412 pages . . . Prix : **750** francs